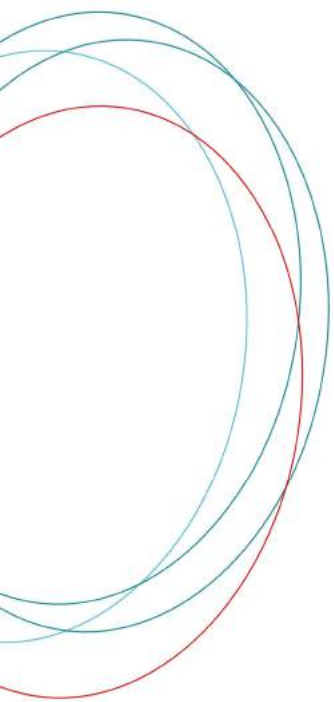




État des lieux des ressources en matière d'EVRAS dans l'enseignement secondaire sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Enquête réalisée par les CLPS
dans le cadre des Points d'Appui EVRAS aux écoles

2014



*Ce document précède l'état des lieux des besoins des établissements scolaires de l'Enseignement secondaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle réalisé par le groupe de travail EVRAS (rassemblant les chargé(e)s de projets « Point d'Appui EVRAS »), en 2016. Ce travail inclut la publication d'un **catalogue d'outils pédagogiques Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle**, réalisé par l'« Interdoc » - Réseau des documentalistes des Centres Locaux de Promotion de la Santé.*

Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès des CLPS et sont également téléchargeables sur leurs sites Internet.

Comité de rédaction

Jill ARENS (CLPS de la province de Luxembourg), Adèle BRACAVAL (CLPS de Mons-Soignies), Raffaele BRACCI (CLPS de Verviers), Melissa CHEBIEB (CBPS - Centre Bruxellois de Promotion de la Santé), René DEJONCKHEERE (CLPS du Hainaut Occidental), Muriel DIMBLON (CLPS de Huy-Waremme), Damien FAVRESSE (CLPS de Namur), Céline HOUTAIN (CLPS du Brabant Wallon), Elise MALEVE (CLPS de Liège), Nancy PELTIER (CLPS de Charleroi-Thuin), Dominique WERBROUCK (CBPS - Centre Bruxellois de Promotion de la Santé), Isabeau WYEME (CLPS de Namur).

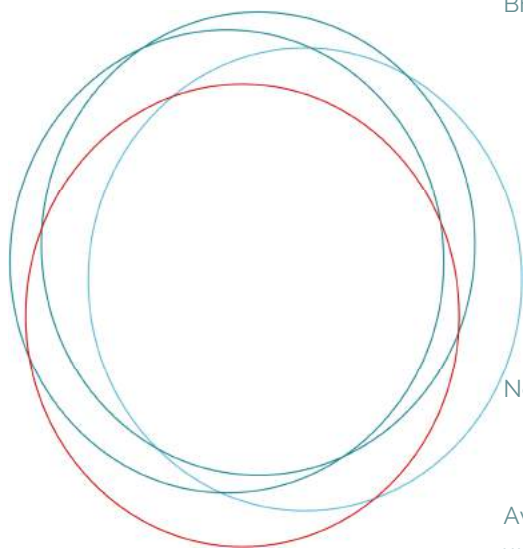
Mise en page

CLPS de la province de Luxembourg.

Remerciements

Nous remercions l'ensemble des participants qui ont répondu à l'enquête.

Avec le soutien financier de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Région Wallonne et de la Commission Communautaire Française de la Région de Bruxelles-Capitale pour le financement dans le cadre des subventions des Points d'Appui EVRAS des CLPS.



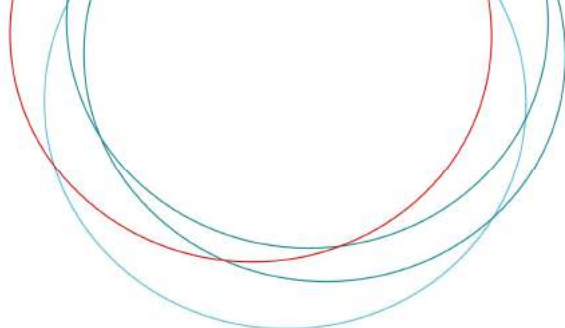


Table des matières

I.	Introduction.....	4
1.	Les objectifs de la généralisation de l'EVRAS.....	5
2.	La création du dispositif Point d'Appui.....	5
3.	L'état des lieux des ressources EVRAS et des besoins des écoles secondaires.....	5
4.	L'état des lieux des ressources humaines.....	6
5.	L'état des lieux des ressources matérielles.....	6
II.	Etat des lieux des ressources des opérateurs en matière d'EVRAS dans l'enseignement secondaire sur le territoire de la FWB.....	7
1.	Méthodologie.....	7
1.1	L'élaboration du projet.....	7
1.2	La construction de l'outil de collecte.....	8
1.3	L'administration du questionnaire.....	8
1.4	L'analyse des résultats.....	9
2.	Résultats de l'enquête.....	9
2.1	Les caractéristiques des répondants.....	9
2.2	Les milieux scolaires touchés par les interventions en EVRAS.....	10
2.3	Les caractéristiques de la dernière intervention réalisée.....	12
2.4	Le rôle des intervenants et partenaires au cours de la dernière intervention.....	16
3.	Eclairage des opérateurs locaux.....	21
3.1	Les types d'enseignement secondaire touchés par les interventions EVRAS.....	21
3.2	Le type d'intervention en EVRAS.....	22
3.3	La personne centralisant les actions en matière d'EVRAS.....	22
3.4	La personne demandeuse de l'intervention en EVRAS.....	22
3.5	Les partenaires impliqués dans la préparation de l'animation.....	23
3.6	L'évaluation de l'intervention.....	23
III.	Etat des lieux des ressources documentaires en matière d'EVRAS au sein des CLPS.....	24
1.	L'objectif.....	24
2.	La méthodologie.....	24
3.	Les productions.....	25
IV.	Discussion, conclusions et recommandations.....	26
1.	Les ressources humaines.....	26
2.	Les ressources documentaires.....	29
V.	Annexes relatives aux « principaux sujets abordés avec les élèves ».....	30

I. Introduction

En juillet 2012, le Parlement de la Fédération Wallonie Bruxelles (FWB) a voté l'inscription de l'Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (EVRAS) dans les missions de l'école. Les écoles de l'enseignement fondamental et secondaire (ordinaire et spécialisé) sont à présent dans l'obligation de prendre des initiatives en matière d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle, dans le cadre de leur autonomie. Cette généralisation vise à garantir l'équité dans le domaine de l'EVRAS pour tous les élèves de la FWB, quel que soit leur milieu social ou culturel, leurs traditions ou leurs croyances.

Actuellement, tous les élèves n'ont pas accès à cette éducation. Il existe des différences :

- entre les écoles ; certaines sont parfois plus réticentes à organiser l'EVRAS que d'autres ;
- entre les types d'enseignements ; une équipe interuniversitaire a montré en 2003 que les étudiants de l'enseignement technique, professionnel et artistique étaient moins touchés que ceux du général¹ ;
- dans l'organisation pratique (la durée, la fréquence, le type d'éducation, ...). Pour certains jeunes, l'EVRAS s'inscrit dans des animations dispensées par des professionnels extérieurs expérimentés. Pour d'autres, elle est partiellement évoquée lors d'un cours philosophique ou de biologie.

En juin 2013, un protocole d'accord a été proposé par la Ministre Fadila LAANAN et adopté par les trois gouvernements FWB, Région wallonne et Commission communautaire française de la région de Bruxelles-capitale (COCOF) pour soutenir la généralisation de l'EVRAS en milieu scolaire. Ce référentiel commun donne une définition de l'EVRAS, de ses objectifs, de ses thématiques et encadre les échanges d'informations et de collaborations entre les secteurs concernés. Cette approche promeut le respect de l'autonomie pédagogique et philosophique de l'ensemble des acteurs.

¹ Andrien M., Renard K., Vanorlé H., « animations à la vie affective et sexuelle à l'école. Propositions d'objectifs, de thématiques et de stratégies », Bruxelles : 2003.

1. Les objectifs de la généralisation de l'EVRAS

- Promouvoir la responsabilité, le respect, le libre choix et l'égalité dans la vie relationnelle, affective et sexuelle des jeunes;
- Réduire la violence entre les filles et les garçons;
- Réduire l'homophobie (discriminations liées au genre, aux orientations sexuelles et aux stéréotypes, etc.);
- Réduire les grossesses non désirées ;
- Réduire les résistances face à l'utilisation des moyens de protection ;
- Réduire les IST (Infections Sexuellement Transmissibles) dont le VIH (virus de l'immunodéficience humaine) et HPV (Human papillomavirus).

2. La création du dispositif Point d'Appui

Dix Points d'Appui ont été créés pour sensibiliser et encourager la mise en œuvre de l'EVRAS dans les écoles.

Ce sont les 10 Centres Locaux de Promotion de la Santé (CLPS) qui accueillent depuis le 1er septembre 2013 ce nouveau dispositif.

Ces Points d'Appui sont chargés de faciliter les partenariats entre l'école et les acteurs associatifs. Ceux-ci sont nombreux, tantôt experts de l'EVRAS dans toutes ses dimensions comme les Centres de planning familial, tantôt spécialistes d'une thématique comme les associations qui luttent contre le sida, l'homophobie, les violences, etc. Les Points d'Appui EVRAS mettent à disposition des écoles et des acteurs locaux des outils méthodologiques et pédagogiques (jeux pédagogiques, dossiers documentaires, campagnes, répertoires, promotion des formations et des animations, ...). Ils réalisent également un état des lieux des ressources EVRAS et des besoins des écoles secondaires. Enfin, ils soutiennent la concertation des acteurs impliqués dans l'EVRAS.

3. L'état des lieux des ressources EVRAS et des besoins des écoles secondaires

Cette mission est prise en charge par l'ensemble des 10 CLPS (Centres Locaux de Promotion de la Santé) et fait partie intégrante du processus de concertation et d'échanges mis en place entre les CLPS.

Ce processus de décision collective nous a amené à scinder le travail en 2 phases :

- **1^{ère} phase** (de janvier 2014 à septembre 2014) : faire l'état des lieux des ressources existantes à deux niveaux :
 - **Matériel** : documents de référence, outils pédagogiques, etc. Ce répertoire a été réalisé par un groupe de travail composé des documentalistes de chaque CLPS.
 - **Humain** : identification des opérateurs, partenariats et concertations locales, les interventions déjà existantes, tranches d'âge, thématiques couvertes, etc. La mise en place de cette collecte de données a été prise en charge par un groupe de travail composé de chargé(e)s de projets de chaque CLPS.
- **2^{ème} phase** (d'octobre 2014 à avril 2016) : récolte des besoins des écoles.

4. L'état des lieux des ressources humaines

Pour mettre en œuvre l'état des lieux des ressources humaines en matière d'EVRAS, le groupe de travail EVRAS a élaboré une enquête (sous format informatique) permettant de réaliser une « photographie » à un moment précis de l'année scolaire 2013-2014. La méthodologie de ce processus est détaillée dans ce rapport.

Pour mener à bien ce travail collectif, les CLPS se sont réunis 7 fois entre janvier 2014 et septembre 2014. D'une part, pour la conception du questionnaire et sa diffusion et d'autre part, pour l'analyse des données récoltées. Les réunions ont été coordonnées selon les présidences de l'Interclps par le CLPS HO (CLPS du Hainaut Occidental), le CBPS (Centre Bruxellois de Promotion de la Santé) et le CLPS-Bw (Centre Local de Promotion de la Santé du Brabant wallon).

Un travail a également été réalisé sur le plan local pour enrichir, nuancer de manière qualitative les données quantitatives (voir éclairage des opérateurs locaux). Les résultats de l'enquête sont présentés dans ce rapport.

5. L'état des lieux des ressources matérielles

Pour réaliser l'état des lieux des ressources documentaires, le groupe de travail Interdoc s'est orienté vers deux axes : un recueil de données quantitatives avec une analyse du nombre de sorties des documents, des publics et secteurs touchés et un axe qualitatif qui compile les outils les plus pertinents avec une analyse et des conseils d'utilisation. Pour mener ce travail, les documentalistes se sont réunis une dizaine de fois entre novembre 2013 et octobre 2014. L'ensemble des réunions a été coordonné par le CLPS de Namur.

Nous clôturons ce document par des conclusions vis-à-vis des deux travaux menés pour réaliser l'état des lieux des ressources humaines et matérielles et des perspectives et recommandations.

II. Etat des lieux des ressources des opérateurs en matière d'EVRAS dans l'enseignement secondaire sur le territoire de la FWB

1. Méthodologie

La première partie de l'état des lieux a été effectuée, au cours de l'année 2014, en 4 étapes principales : l'élaboration du projet d'état des lieux, la construction de l'outil de collecte de données, l'administration de la collecte et l'analyse des résultats.

1.1 L'élaboration du projet

La première étape, celle de l'élaboration, a consisté à choisir et définir une méthodologie adaptée. Celle-ci s'est effectuée en 2 temps : un temps de rencontre avec le SIPES (Service d'Information Promotion Éducation Santé) suivi d'un temps de concertation entre CLPS.

La rencontre des CLPS avec le SIPES a permis de confirmer que la brièveté des échéances implique de définir des priorités dans la réalisation de cet état des lieux. Ce besoin d'opérer des choix méthodologiques en vue de cadrer et structurer sa démarche et d'éviter de perdre du temps en se dispersant, constitue l'une des étapes indispensables si nous voulons rester dans une collecte de données qui reste de qualité et soit réalisable². Plusieurs éléments discutés au cours de cette réunion nous ont aidés à réaliser cette opération de priorisation :

- les missions des CLPS tels que définies dans le Protocole d'accord relatif à la généralisation de l'EVRAS en milieu scolaire ;
- le résultat des enquêtes relatives à l'évaluation du projet d'implantation des animations à la vie affective et sexuelle³ ;
- l'évaluation des processus du secteur EVRAS actif en milieu scolaire réalisée en 2014 par SIPES ;
- le souci des CLPS de disposer de données locales avec la possibilité d'en faire une « lecture transversale entre centres ».

Dans un second temps, en adéquation avec notre souci de faisabilité, l'ensemble des CLPS s'est mis d'accord pour choisir une démarche de collecte de données commune apte à combiner deux objectifs : disposer d'informations qui nous permettent d'une part, d'avoir une image plus conforme du niveau de généralisation de l'EVRAS sur nos territoires respectifs et d'autre part, de nous faire une idée de l'application sur le terrain des recommandations réalisées par les experts. Il nous importait également de ne pas récolter une information disponible ailleurs telle que, par exemple, le relevé des animations faites par les Centres de planning familial, et d'être complémentaires par rapport à d'autres démarches en cours telles que, par exemple, l'évaluation de processus réalisée par le service communautaire SIPES.

Ces divers éléments ont amené les CLPS à privilégier une collecte de données portant d'abord sur les ressources. Ce choix part aussi du principe que la volonté politique de généraliser l'EVRAS repose déjà sur l'identification de besoins en la matière⁴. Il nous paraissait donc plus opportun de collecter, dans un premier temps, des informations sur les ressources EVRAS. Ceci d'autant que la mise en exergue d'éventuels déficits sur le plan des ressources est aussi un bon moyen d'identifier des besoins vraisemblablement peu couverts chez les élèves (tranche d'âge peu couverte, déficit d'intervention dans un type d'enseignement, thématique peu couverte, etc.).

² Van Campenhoudt L., Quivy R., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, Paris, 2011.

³ Renard K. & al. : *Évaluation du projet pilote d'implantation structurelle d'animations à la vie affective et sexuelle à l'école en Communauté française de Belgique*, Unité de Promotion-Education Santé (ULB) et Département de Psychologie (FUNDPI), 2005.

⁴ Renard K. & al. (2005), *op.cit.*

Cette partie est centrée exclusivement sur les informations collectées auprès des intervenants au niveau du milieu scolaire. La partie consacrée aux ressources EVRAS des centres de documentation des divers CLPS est détaillée dans la seconde partie de ce rapport.

Pour disposer d'une analyse approfondie de l'état de la généralisation de l'EVRAS en FWB, il importe aussi, comme dans toute analyse de situation, de croiser les résultats de cette démarche avec les autres sources d'informations (rapport d'activités des plannings, évaluation du SIPES...) ⁵.

La nécessité de disposer de données à brève échéance, la diversité des acteurs EVRAS opérant en FWB-les Centres de planning familial, les Centre PMS (Centres Psycho-Médico-Sociaux), les Services PSE (Services de Promotion de la Santé à l'Ecole), les AMO (Services d'aide en milieu ouvert), etc.-, la possibilité pour chaque CLPS de mieux connaître l'offre EVRAS présente sur son territoire, nous a amené à opter pour un questionnaire comme outil de collecte de données ⁶.

1.2 La construction de l'outil de collecte

Un groupe de travail « questionnaire » a été mis en place. Il a d'abord pris en compte une série d'éléments pour pouvoir élaborer ce document dont, notamment, le fait qu'il soit utilisable par tous les CLPS, que les intervenants puissent facilement y répondre, qu'il puisse être administré à une diversité d'acteurs et qu'il soit adapté aux besoins de chaque CLPS. En fonction de ces moyens et compétences, le groupe a choisi de réaliser une photographie, à un moment donné, des interventions EVRAS dans les écoles secondaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Afin de s'assurer d'un taux de réponse satisfaisant et de disposer d'informations aisément traitables par les CLPS, nous avons opté pour un questionnaire relativement court, composé majoritairement de questions fermées, et ne demandant que peu d'investissement en termes de temps de la part des répondants ⁷.

Plus spécifiquement, sur le plan du contenu, nous veillons à obtenir une information fiable et précise, moins empreinte des vicissitudes de la mémoire des répondants, en consacrant une bonne partie du questionnaire à des questions portant sur la dernière intervention réalisée ⁸. Dans un souci de rassurer les enquêtés sur nos intentions et de renforcer la standardisation des réponses, nous avons également été attentifs à travailler l'introduction et à y préciser la notion d'EVRAS ⁹.

Le questionnaire a aussi été relu par d'autres membres des CLPS et par le SIPES pour s'assurer de la bonne compréhension et de la cohérence de celui-ci.

1.3 L'administration du questionnaire

Dans le souci de permettre à tous les intervenants de répondre au questionnaire, nous avons opté pour deux techniques d'administration : l'une en ligne ¹⁰, l'autre par voie postale.

⁵ Van Campenhoudt L., Quivy R. (2011), *op. cit.*

⁶ Favresse D., *Le questionnaire: aspects conceptuels et pratiques, Cours Intensif en Epidémiologie, Statistiques et Informatiques appliquées (ESP-ULB), Bruxelles, 2012*

⁷ Albarello L., *Apprendre à chercher, de boeck, col. Méthodes en sciences humaines, Bruxelles, 2003.*

⁸ Berthier N., *Les techniques d'enquête, A. Colin, coll. Coursus, Paris, 1998.*

⁹ Définition adaptée de la Plateforme EVRAS en province de Namur

¹⁰ Sur le site du CLPS du Brabant wallon.

Pour éviter que le support d'administration n'influence les résultats, nous avons veillé à ce que la version électronique et la version papier du questionnaire soient aussi semblables que possible. Les versions imprimées reçues, peu nombreuses, ont été par ailleurs encodées par chaque CLPS sur le questionnaire en ligne.

1.4 L'analyse des résultats

Deux niveaux d'analyse sont à prendre en compte : le niveau local et le niveau communautaire.

Sur le plan local, le logiciel d'encodage a permis à chaque CLPS de disposer de ses résultats sous un format Excel et de les traiter. Une partie des résultats locaux ont été soumis, par certains CLPS, au regard de groupes d'opérateurs en EVRAS. Cette procédure a permis de mieux comprendre les informations chiffrées à notre disposition et d'enrichir les échanges à propos des données communautaires, mais aussi de dégager des pistes et de stimuler les échanges au niveau local.

Sur le plan de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'ensemble des données a été collationné dans un seul fichier Excel. Au préalable, et afin d'éviter des comptages chronophages pour les questions à choix multiples et de limiter le risque d'erreur, chaque CLPS a pris en charge le « nettoyage » de ses données. Pour le reste, le traitement a été identique à celui réalisé au niveau local.

2. Résultats de l'enquête

2.1 Les caractéristiques des répondants

Les Centres Locaux de Promotion de la Santé de l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles ont envoyé 561 questionnaires¹¹ aux acteurs EVRAS ; c'est-à-dire aux opérateurs identifiés comme des intervenants EVRAS dans l'enseignement secondaire. Le nombre de questionnaires reçu en retour s'élève à 248 ; ce qui correspond à un taux de réponse de 44,2%.

Visant la population concernée dans son entièreté, la question de l'échantillon ne se pose pas¹² et, au vu du nombre de répondants, nous pouvons prétendre disposer d'une bonne représentation des opérateurs EVRAS. Tous les arrondissements de la FWB sont représentés.

Parmi l'ensemble des 248 répondants, 193 ont réalisé au moins une intervention EVRAS dans un établissement secondaire entre septembre 2013 et juin 2014, soit 78% des personnes interrogées.

Parmi les opérateurs n'ayant pas réalisé d'intervention EVRAS entre septembre 2013 et juin 2014 dans un établissement de l'enseignement secondaire, on trouve des Services et associations (Services PSE, Centres PMS, AMO, Cercle Homosexuel Etudiant, Mutualités, etc.) dont les missions ne sont pas exclusivement orientées EVRAS (promotion de la santé globale, alimentation, hygiène, etc.), ceux dont les actions récentes ont plus été centrées sur des activités d'accompagnement individuel (accueil, entretiens individuels, orientation, etc.) que sur des dynamiques collectives ou encore d'autres qui ont mené des actions, au cours de cette période, uniquement dans l'enseignement primaire.

¹¹ Le questionnaire est disponible en annexe.

¹² Berthier N. (1998), *op. cit.*

Les informations institutionnelles ont été complétées par 202 répondants. Parmi ces derniers :

- 47% (n=95) sont issus d'un Centre PMS / Service PSE¹³
- 42% (n=84) officient au sein d'un Centre de Planning familial
- 2% (n=4) opèrent à partir d'une AMO (Service d'Aide en Milieu Ouvert)
- 9% (n=18) proviennent d'un « Autre » service ou association tel qu'un Service provincial de promotion de la santé, un Centre d'Action Laïque, un Service d'Education et de Tutelle sanitaire, une Maison de jeunes, une antenne « Latitude Jeunes », etc.

L'état des lieux portant spécifiquement sur l'enseignement secondaire, ce sont les résultats des **193 personnes interrogées** répondant à ce critère qui vous sont présentés ci-dessous.

2.2 Les milieux scolaires touchés par les interventions en EVRAS

Les acteurs EVRAS rapportent avoir touché, de septembre 2013 à juin 2014, 1119 implantations scolaires. Ils sont donc, en moyenne, intervenus dans 6 implantations scolaires au cours de cette période.

Cette moyenne reflète une diversité de situations et ne représente donc pas réellement le travail d'un opérateur en particulier. Cette grande diversité apparaît, notamment, dans le fait que le nombre d'implantations touchées varie entre 1 et 25 selon les répondants. Ce nombre dépend, entre autres, du type d'institution dont est issu l'opérateur en EVRAS et de ses missions. Par exemple, les Centres de Planning Familial peuvent toucher l'ensemble des implantations scolaires alors que les Centres PMS/Services PSE ne peuvent intervenir que dans les établissements scolaires auxquels ils sont rattachés.

Parmi les acteurs interrogés qui sont intervenus dans une école secondaire entre septembre 2013 et juin 2014 (N= 193) :

- 84% sont intervenus dans l'enseignement général ;
- 78% dans l'enseignement technique ;
- 73% dans l'enseignement professionnel ;
- 36% dans l'enseignement spécialisé ;
- 25% dans les CEFA (Centre d'Education et de formation en Alternance).

Au cours de cette période, la majorité des acteurs EVRAS est donc intervenue dans les différents types d'enseignement ordinaire de plein exercice¹⁴ ; plus d'un sur trois a mené des actions dans l'enseignement spécialisé et un sur quatre dans l'enseignement en alternance.

¹³ Les Centres PMS et Services PSE ne formant qu'une seule entité dans l'enseignement organisé par la FWB et dans certaines formes d'enseignement provincial, nous les avons rassemblés au niveau de cette description de la population répondante.

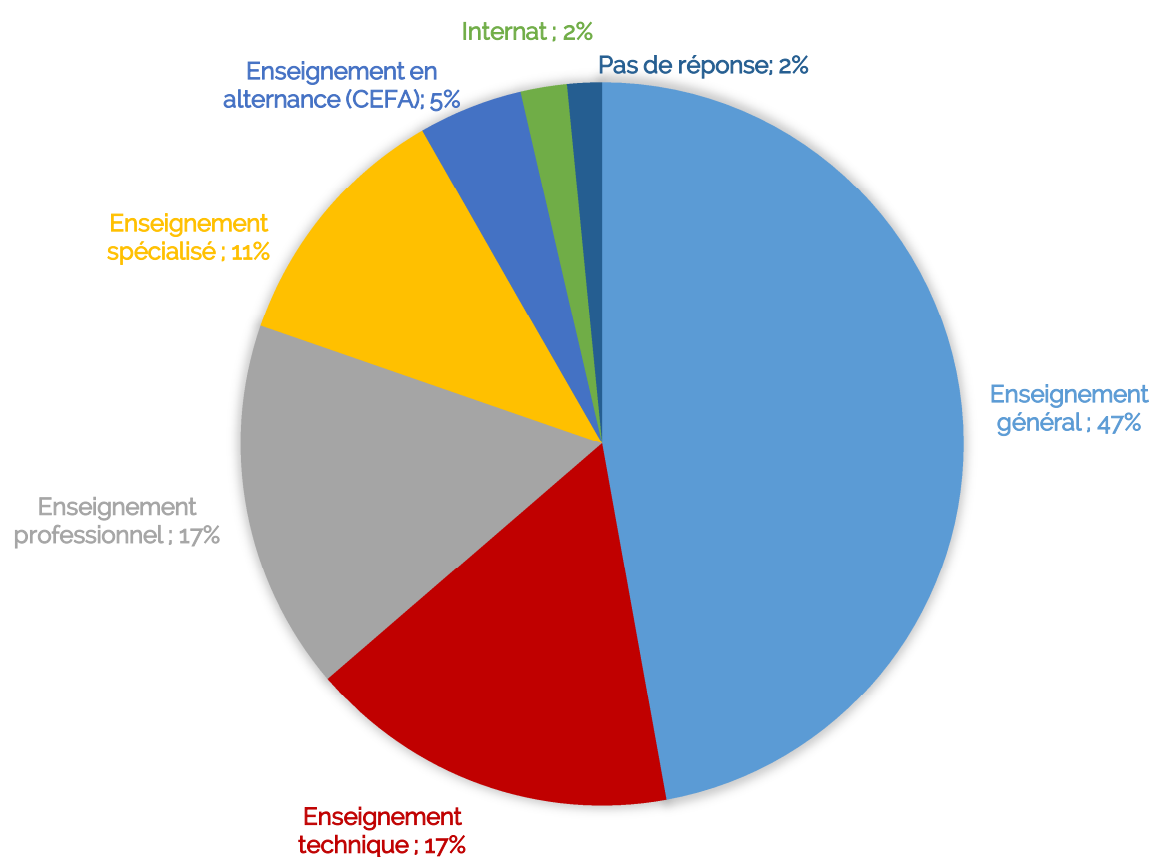
¹⁴ Enseignement général, technique et professionnel.

Près d'un opérateur sur 5 (18,7%, N= 193) rapporte également, pendant cette période, avoir mené des activités dans au moins un internat.

Si nous nous référons à **la dernière intervention** menée par les opérateurs interrogés dans l'enseignement secondaire :

- près de la moitié (47%) l'a menée dans l'enseignement général ;
- près d'un sur cinq (17%) l'a réalisée dans l'enseignement technique ;
- près d'un sur cinq (17%) dans l'enseignement professionnel ;
- un peu plus d'un sur dix (11%) dans l'enseignement spécialisé ;
- moins d'un sur vingt (2%) dans un internat.

Répartition en % des types d'enseignement secondaire concernés par la dernière intervention evras (N=193)

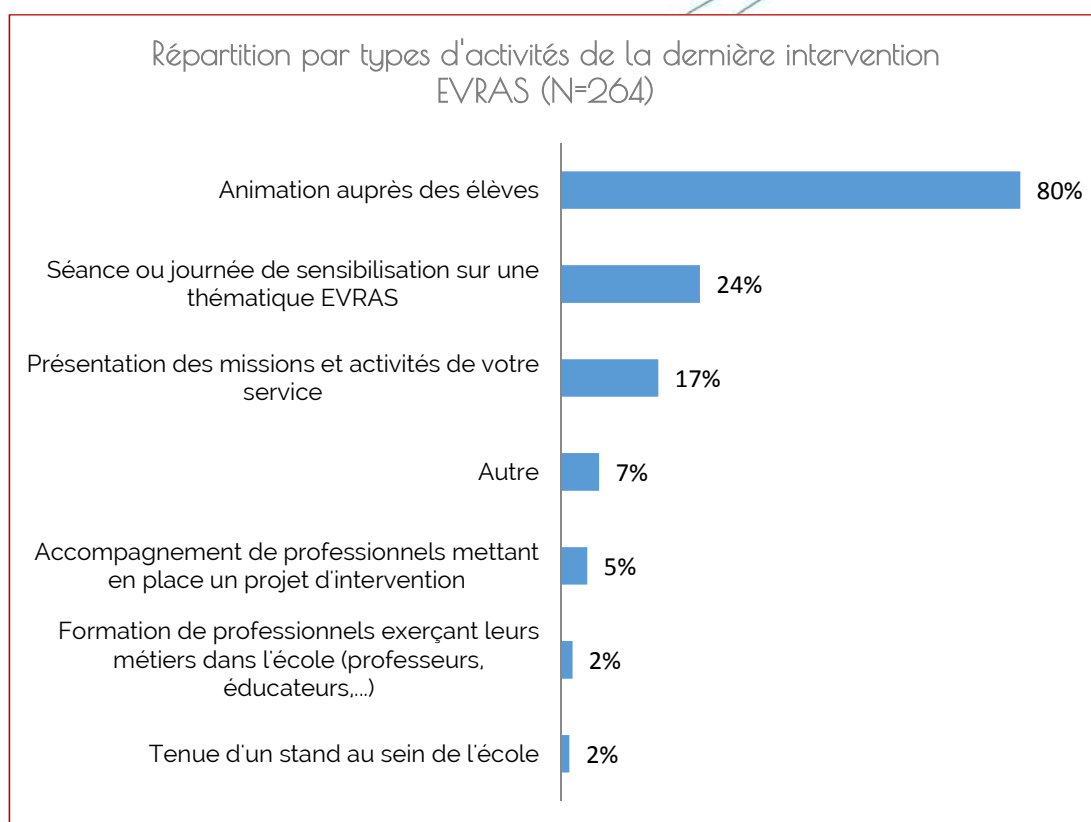


Par rapport à la répartition de la population secondaire dans les divers types d'enseignement en Fédération Wallonie Bruxelles :

- l'enseignement général (48%)¹⁵ -qui représente 57% des élèves- paraît sous-investi par les intervenants ;
- l'enseignement spécialisé (11%) -qui représente 4% des élèves- et en alternance (5%) -qui en représente 2%- semble sur-investi ;
- l'enseignement technique (18%) et professionnel (18%) semble, par contre, investi par les intervenants dans des proportions similaires quant au nombre d'élèves suivant cette forme d'enseignement¹⁶.

2.3 Les caractéristiques de la dernière intervention réalisée

a) Les activités réalisées



¹⁵ En vue de comparer les chiffres obtenus et les statistiques de l'enseignement, les proportions entre parenthèses ont été recalculées en ne prenant pas en compte la modalité de réponse internat.

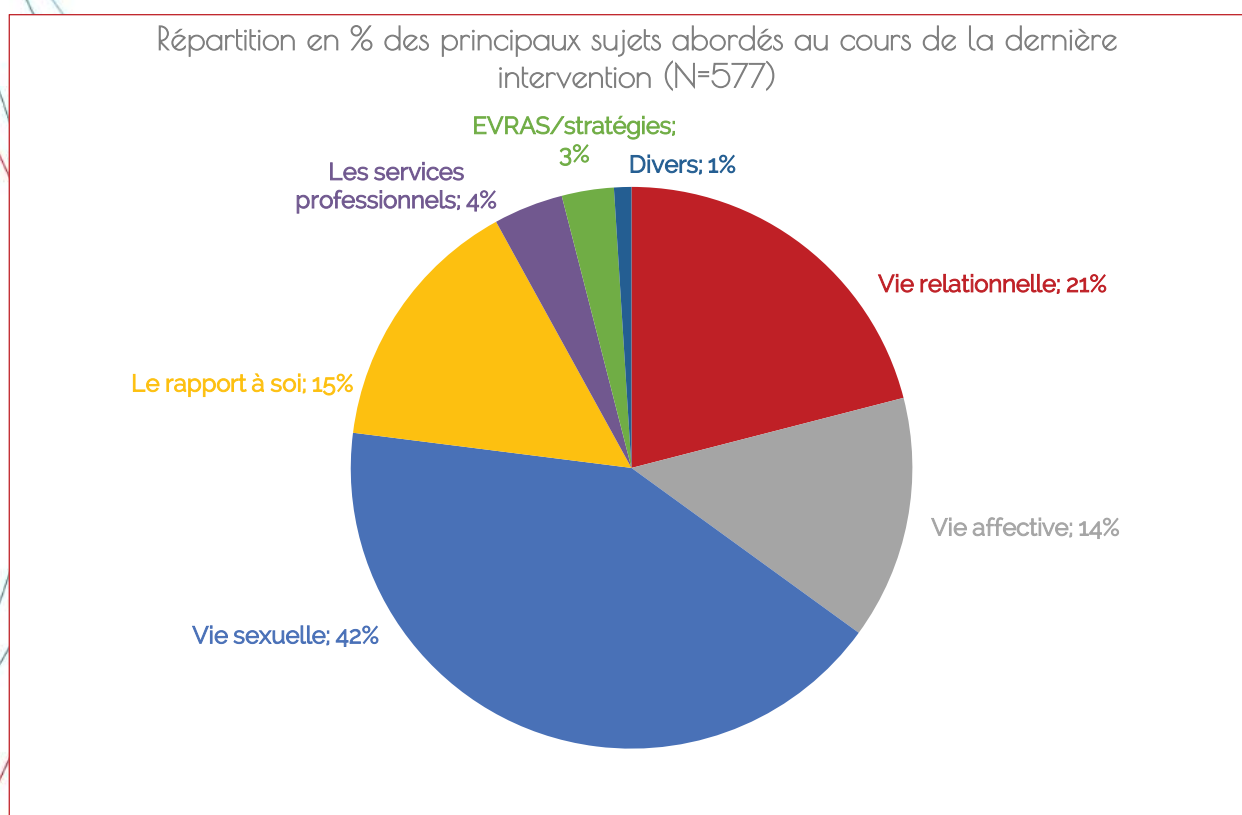
¹⁶ Les statistiques de l'enseignement secondaire de l'année 2012-2013 nous montrent que 57% des élèves font partie de l'enseignement général, 19% de l'enseignement technique, 18% de l'enseignement professionnel, 4% de l'enseignement spécialisé et 2% de l'enseignement en alternance (Statistiques rapides de l'enseignement de plein exercice, Etnic, 2014).

Au cours de leur dernière intervention pendant l'année scolaire 2013-2014, 80 % des opérateurs EVRAS interrogés ont réalisé « une animation auprès des élèves ». Dans une moindre mesure, la réalisation d'activités de sensibilisation (24%) et la « présentation des missions et activités » de leur service (17%) sont les autres actions souvent citées lors de celle-ci. Réalisés moins d'une fois sur 10, les autres modes d'action (accompagnement de professionnels (5%), formation (2%), stand (2%)) restent relativement marginaux.

A noter que 7% des répondants ont coché la rubrique « Autre »¹⁷.

b) Les sujets abordés

Sur base de tous les contenus cités par les opérateurs (cf. Annexes) en réponse à la question sur les 3 sujets principaux abordés au cours de la dernière intervention, nous avons réalisé un travail de catégorisation des réponses afin de les rassembler par affinités de contenu. Si cette catégorisation porte sur les sujets principaux, d'autres thèmes sont, comme le souligne une partie des intervenants, abordés au cours des interventions. De même, certains d'entre eux signalent que les sujets abordés ne sont pas nécessairement définis à l'avance dans la mesure où ils sont le résultat des demandes des élèves.



¹⁷ Dans la rubrique « Autre », on relève des activités telles que la diffusion d'une pièce de théâtre, la formation d'éducateurs dans un internat, la mise en place d'une cellule de concertation, la tenue d'une réunion sur un projet, etc.



Dans les interventions en EVRAS, les principaux sujets abordés avec les élèves concernent des questions de « vie sexuelle » (42%). Ces questions portent principalement sur la prévention des grossesses et des IST¹⁸ (information sur la contraception, l'IVG¹⁹, la parentalité précoce, etc.).

Viennent ensuite, par ordre d'importance, les thématiques²⁰ relatives à :

- la « vie relationnelle » (21%), qui englobe les questions de normes sociales et de valeurs (le respect, le respect dans les relations, les relations égalitaires, la liberté de choix, la violence, les interdits, etc.) ;
- le thème du « rapport à soi » (15%), qui inclut des sujets davantage liés à l'estime de soi, à l'image de soi, aux émotions et aux changements psychologiques liés notamment à la puberté ;
- la « vie affective » (14%), qui traite essentiellement de la vie amoureuse et sentimentale, des relations dans le couple.

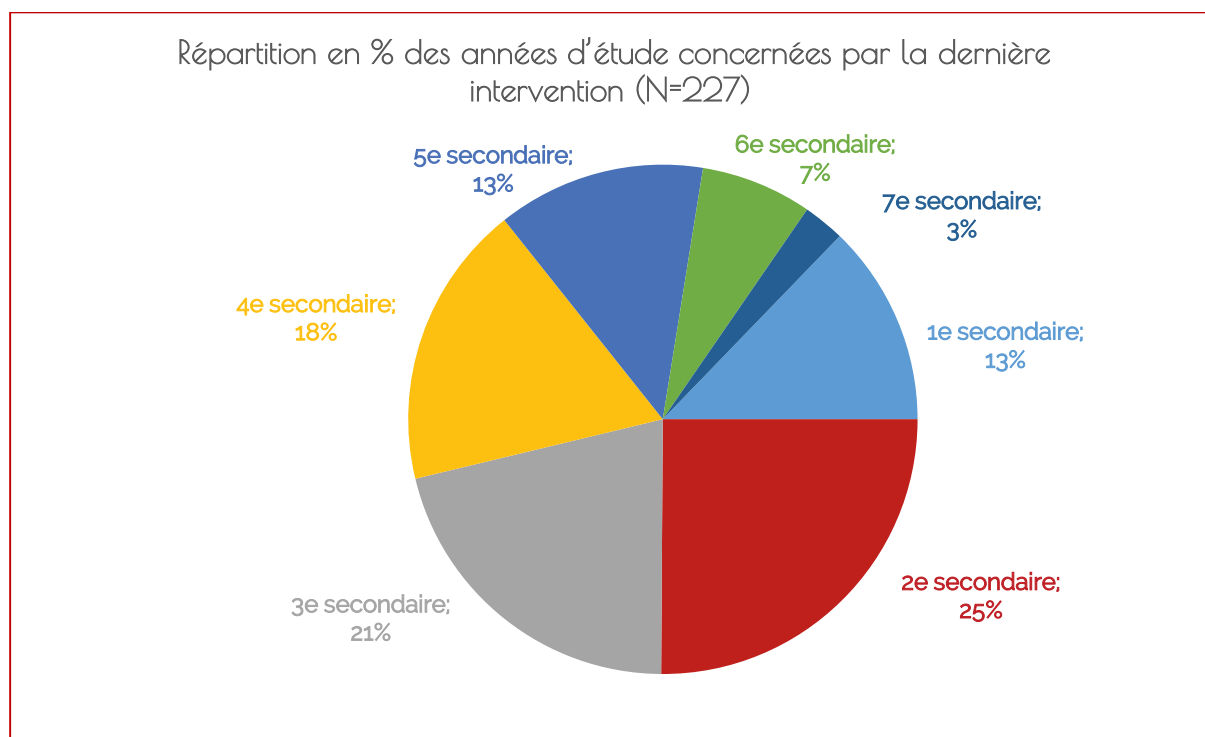
Les autres thématiques, abordées de manière secondaire, concernent les animations « carte de visite » (présentation des relais-ressources existants, visite d'un Centre de Planning Familial, etc.) et les animations « débat » où différentes stratégies sont mises en place pour confronter les avis, déconstruire de fausses représentations, etc.

¹⁸ Infections Sexuellement Transmissibles.

¹⁹ Interruption Volontaire de Grossesse.

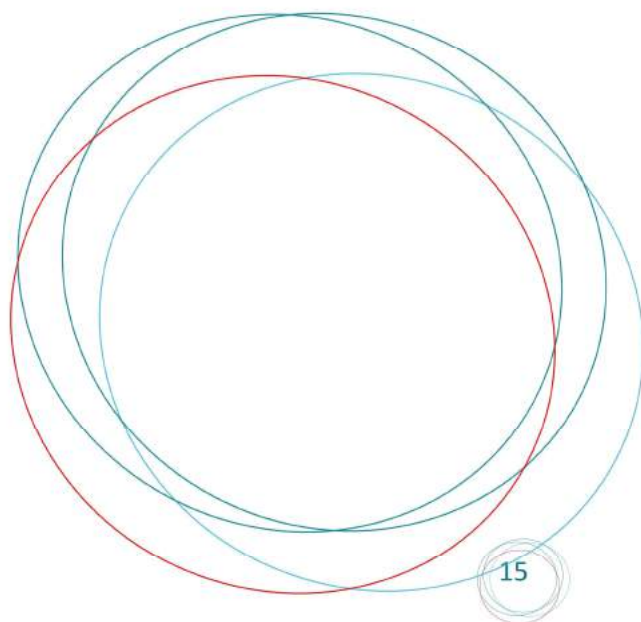
²⁰ Pour plus de précisions, voir l'annexe relative aux "Principaux sujets abordés avec les élèves".

c) Les classes touchées



Les dernières interventions réalisées par les répondants visaient principalement les classes de 2, 3 et 4^{ème} secondaires. Certains intervenants précisent que ces classes correspondent à des élèves concernés par les changements liés à la puberté et les premiers questionnements en matière de relations amoureuses.

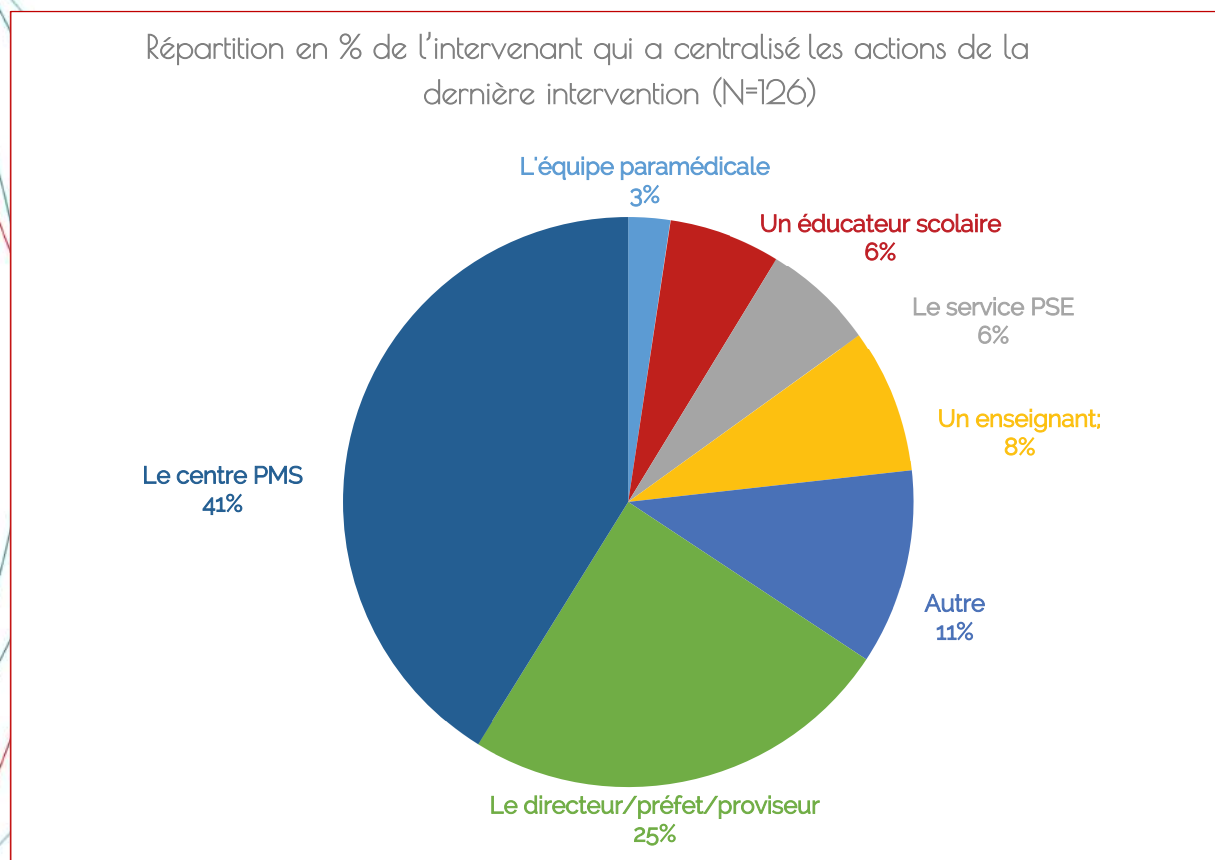
A l'inverse, les élèves qui débutent et ceux qui finissent leur cursus dans l'enseignement secondaire ont été peu touchés par de l'EVRAS.



2.4 Le rôle des intervenants et partenaires au cours de la dernière intervention

a) La centralisation

La moitié des répondants (49%) déclarent avoir rencontré une personne qui centralise les actions en matière d'EVRAS au sein de l'école où ils ont mené leur dernière intervention.

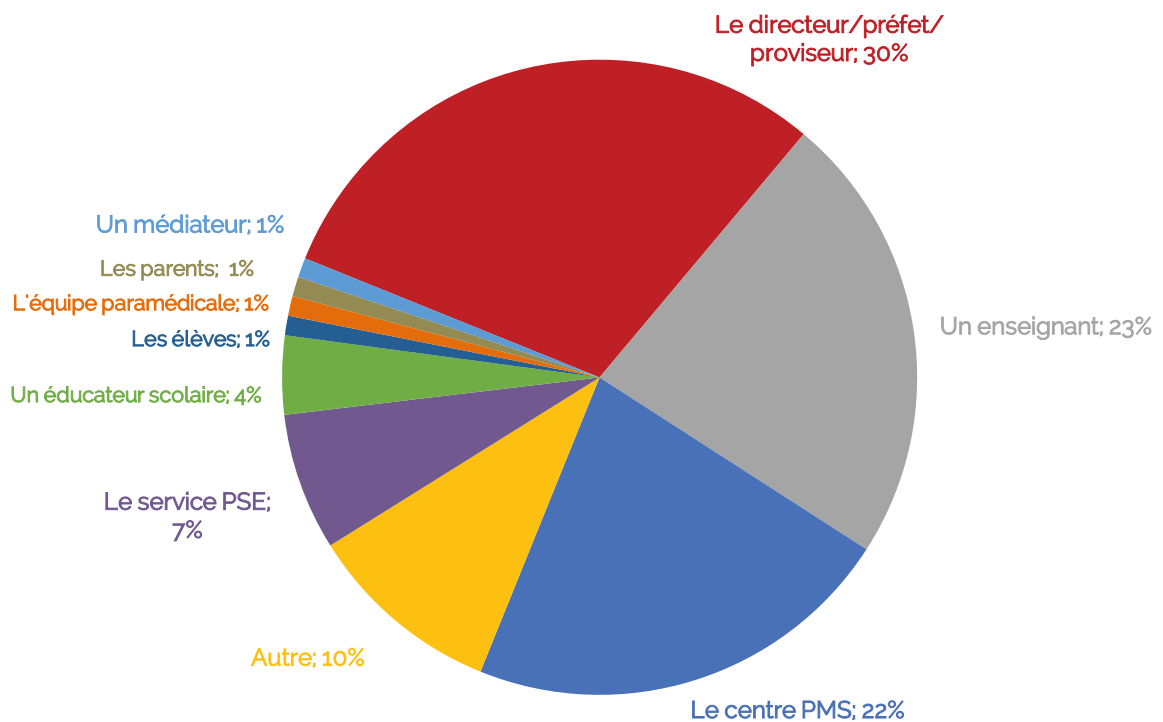


C'est le Centre PMS (41%) qui est le plus souvent l'opérateur qui centralise les actions en matière d'EVRAS, vient ensuite la Direction (25%) et enfin, en moindre proportion, l'enseignant, le Service PSE et l'éducateur scolaire.

Dans la rubrique « Autre », qui est cochée par un peu plus d'une personne sur dix, on trouve souvent la dénomination « concertations » nous indiquant que, dans ce cas-ci, l'EVRAS est centralisée par un ensemble d'acteurs et non par un opérateur en particulier. On trouve également l'assistant/e social/e de l'école mais aussi le Centre de Planning Familial.

b) La demande

Répartition en % de l'intervenant demandeur de l'intervention (N=193)

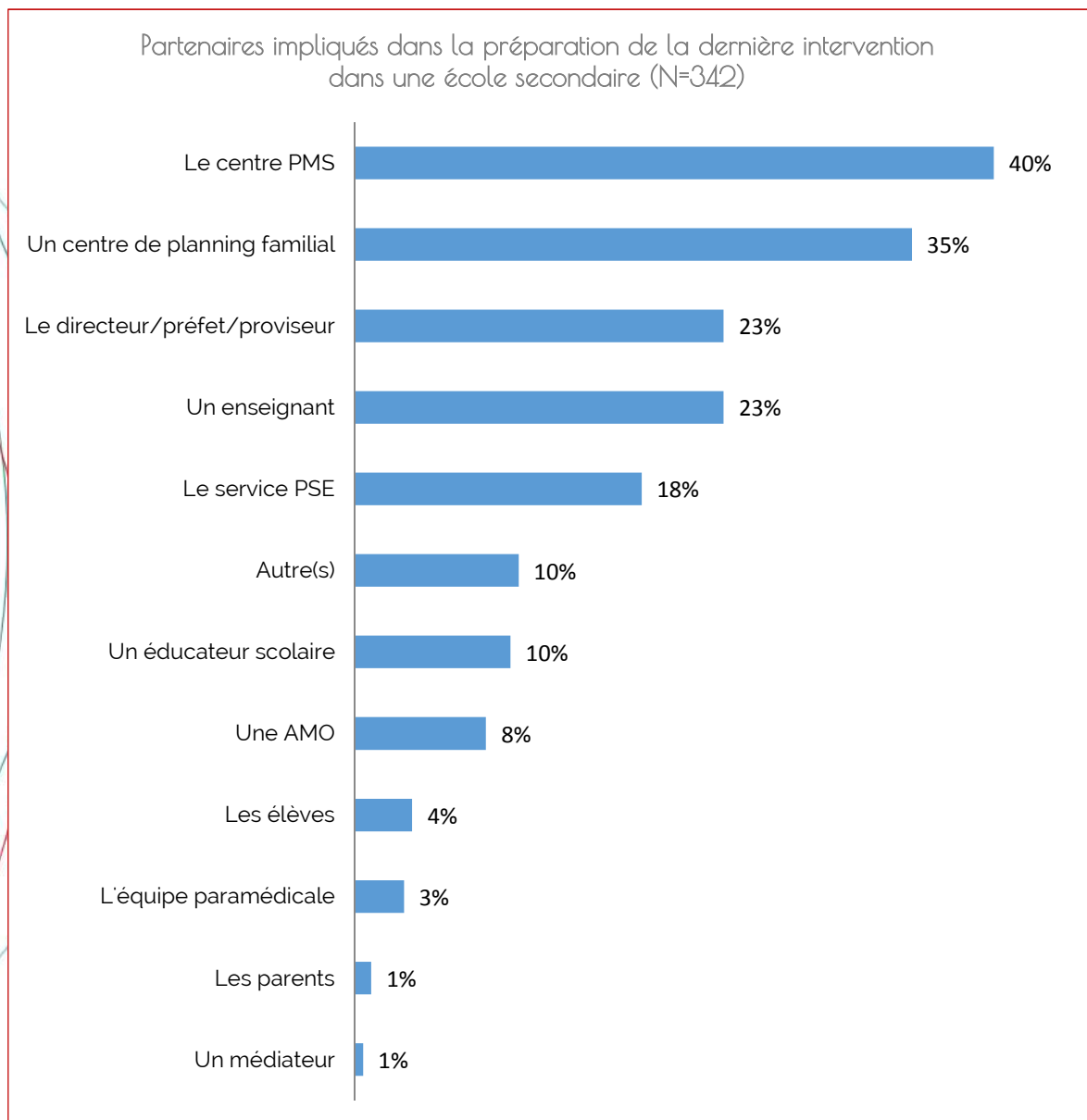


La moitié des animations réalisées l'a été à la demande de l'équipe pédagogique, que ce soit la direction (29%) ou un enseignant (22%). Vient ensuite le Centre PMS (21%). Les élèves et les parents sont les moins demandeurs avec 1% de l'ensemble des réponses.

Dans la rubrique « Autre » (10%), on trouve notamment les dénominations « équipe éducative », « cellule EVRAS » (habituellement issue d'un collectif d'acteurs) ou encore « collaborateur externe ».

c) La préparation

Les trois quarts des répondants (72%) ont pris un temps de préparation avec d'autres personnes ou institutions en vue de réaliser leur intervention en matière d'EVRAS.



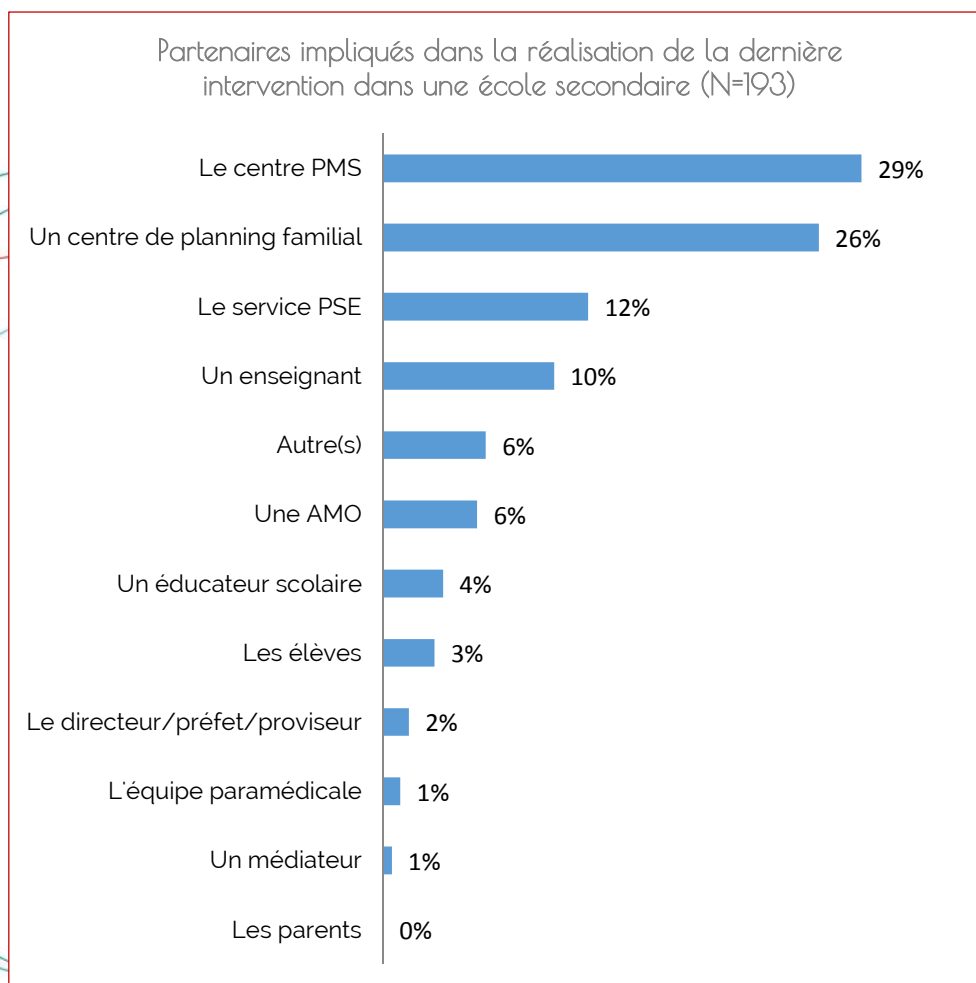
Les acteurs les plus impliqués dans la préparation de l'intervention sont les Centres PMS et les Centres de Planning Familial. Les premiers sont engagés dans la préparation de quatre interventions sur dix alors que les seconds dans une sur trois. Viennent ensuite les intervenants scolaires tels que le directeur ou l'enseignant qui sont tous deux impliqués dans près d'une intervention sur quatre. Enfin, les Services PSE sont, près d'une fois sur cinq, partenaires de la préparation de l'intervention. On constate aussi, parmi nos réponses, que les élèves (1%) et les parents (1%) sont très peu impliqués dans cette préparation.

Dans la rubrique « Autres », on trouve d'autres partenaires pouvant être impliqués dans la préparation de l'intervention comme les CLPS ou diverses associations plus spécialisées telles que la Plate-forme Prévention Sida, Sida SOS, etc.

Dans leurs réactions au résultat, des intervenants soulignent que la préparation des interventions se fait également « en interne » au sein même de l'institution, en équipe ou entre collègues animateurs.

d) La réalisation

La moitié des répondants (53%) ont pris un temps pour la réalisation de leur intervention en EVRAS avec d'autres personnes ou institutions.

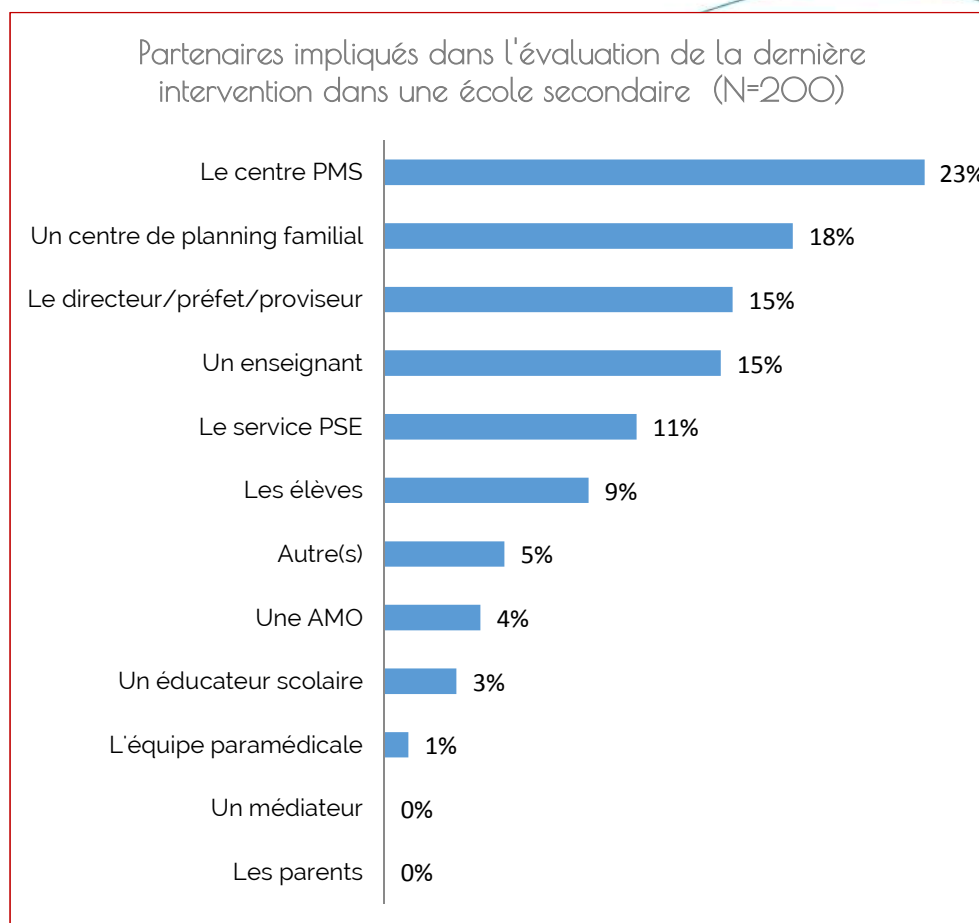


Les partenaires impliqués dans la réalisation de l'intervention sont, le plus fréquemment, le Centre PMS (29%) et le Centre de Planning Familial (26%). Vient ensuite le Service PSE (10%). On constate que l'équipe encadrant au quotidien les élèves (enseignant, éducateur, direction) est moins impliquée dans la réalisation que dans la préparation des interventions. Selon certains intervenants, cette moindre implication résulte du souhait de favoriser davantage la liberté de parole des élèves.

Dans la catégorie « Autres », tout comme pour la préparation des interventions, on trouve principalement des collaborations « en interne », au sein même des institutions. Les CLPS peuvent également être impliqués dans la réalisation des interventions, essentiellement s'il s'agit d'interventions à l'attention des professionnels (accompagnement pour le démarrage d'une cellule EVRAS, formation, analyse de la situation au sein de l'école, etc.).

e) L'évaluation

Un tiers des répondants (32%) déclarent avoir pris un temps avec d'autres personnes pour réaliser l'évaluation. Précisons que 33% rapportent ne pas avoir encore pris ce temps d'évaluation et que certains intervenants EVRAS peuvent très bien avoir mené une démarche d'évaluation sans y avoir impliqué d'autres acteurs.



Les partenaires les plus impliqués dans l'évaluation sont les Centres PMS (23%) et les Centres de Planning Familial (18%). Dans une moindre mesure et par ordre décroissant d'importance, la direction (15%), les enseignants (15%), les Services PSE (11%) et les élèves (9%) sont parfois sollicités dans l'évaluation.

3. Eclairage des opérateurs locaux

Un travail a été réalisé au niveau local via des groupes d'opérateurs en EVRAS qui ont réagi sur les résultats de l'enquête à partir de leur pratique afin d'enrichir et de nuancer ces données. Vous trouverez ci-dessous une synthèse de l'ensemble des rencontres.

3.1 Les types d'enseignement secondaire touchés par les interventions EVRAS

Pour l'enseignement spécialisé, certains opérateurs signalent que la présence d'un plus grand nombre de professionnels de la santé dans ce type d'enseignement fait que le nombre d'interventions EVRAS y est vraisemblablement plus important que dans nos résultats.

Sur le plan des interventions dans les CEFA, les opérateurs interrogés soulignent que les horaires de ce type d'enseignement (journées de cours en alternance avec pratique professionnelle) créent des conditions qui ne facilitent pas l'organisation d'interventions dans ces écoles. De même, une partie des opérateurs rapporte que la proportion des intervenants ayant mené leur dernière action dans l'enseignement professionnel est sans doute sous-évaluée. En effet, le questionnaire a été soumis au cours du troisième trimestre c'est-à-dire une période durant laquelle les élèves de l'enseignement professionnel sont moins joignables en raison des stages obligatoires.

En ce qui concerne les interventions en internats les opérateurs proposent différents éléments pouvant les freiner:

- peu de demandes des intervenants en internats ;
- horaires d'accueil qui ne correspondent pas aux horaires de travail des opérateurs EVRAS ;
- hétérogénéité du public (âges différents, questions différentes, etc) qui ne permet pas la tenue d'interventions ciblées et spécifiques en terme de thématiques développées;
- les jeunes en internat sont déjà touchés par des interventions EVRAS dans le cadre de leur scolarité ;
- les activités développées dans ce milieu de vie sont souvent de type récréatives ou de loisirs plutôt que d'information et /ou de sensibilisation.

3.2 Le type d'intervention en EVRAS

Des opérateurs soulignent que le type d'intervention proposé ne dépend pas exclusivement d'eux mais dépend aussi du contexte et/ou de la demande qui leur est faite (analyse de la demande préalable à l'animation). De manière conjointe, pour certains d'entre eux, une série d'activités s'effectue de manière systématique. Par exemple, l'activité intitulée « présentation des missions et activités de votre service » a lieu généralement lors de chaque intervention, en début ou en fin de séance.

Concernant la formation de professionnels, en Région wallonne, on notera qu'au moment de l'envoi du questionnaire, ce type d'activité n'était pas repris dans les missions des centres de planning familial, ce qui peut, en partie, expliquer le faible pourcentage de ce type d'activité comme modalité d'action des intervenants EVRAS.

3.3 La personne centralisant les actions en matière d'EVRAS

De nombreux opérateurs soulignent l'importance de cette personne dans l'organisation et la tenue des actions EVRAS. Malgré cette importance, il semble que la désignation de cette personne reste encore tributaire du bon vouloir et de la motivation personnelle de chacun.

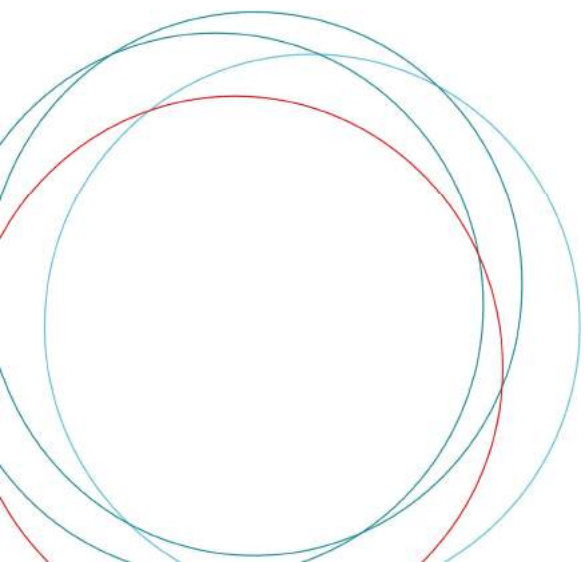
Des opérateurs relèvent que les rôles entre les différents acteurs se distribuent habituellement de manière assez logique et complémentaire. Par exemple, pour l'aspect logistique des animations (organisation des cours, grille horaire, etc.), on s'en réfère souvent à la Direction ; pour la mise en place d'un cycle d'animations sur un niveau d'étude, on s'en réfère à l'éducateur responsable du niveau concerné ; et pour l'organisation au niveau de la classe, on s'en réfère davantage à l'enseignant.

Même si elle n'est pas citée majoritairement comme une personne qui centralise les actions EVRAS, on notera le rôle important de l'éducateur scolaire souvent perçu comme un confident de l'élève lui conférant un rôle clé dans les questions liées à la vie relationnelle, affective et sexuelle des élèves.

3.4 La personne demandeuse de l'intervention en EVRAS

Les opérateurs identifient les demandes des élèves comme relevant davantage de sollicitations individuelles. Celles-ci peuvent, dans certains cas, déboucher sur l'orientation du jeune vers un service spécialisé, le centre PMS, la consultation d'un Centre de Planning Familial, un service juridique, etc.

Notons qu'au niveau de l'animation à proprement parler, les animateurs s'appuient fréquemment sur les interrogations et les attentes des élèves afin d'approcher au mieux leurs questionnements en matière d'EVRAS. Dans cette perspective, les techniques d'animation utilisées permettent aux élèves de formuler leur questions de manière anonyme, ceci afin d'éviter la stigmatisation éventuelle de l'élève.



3.5 Les partenaires impliqués dans la préparation de l'animation

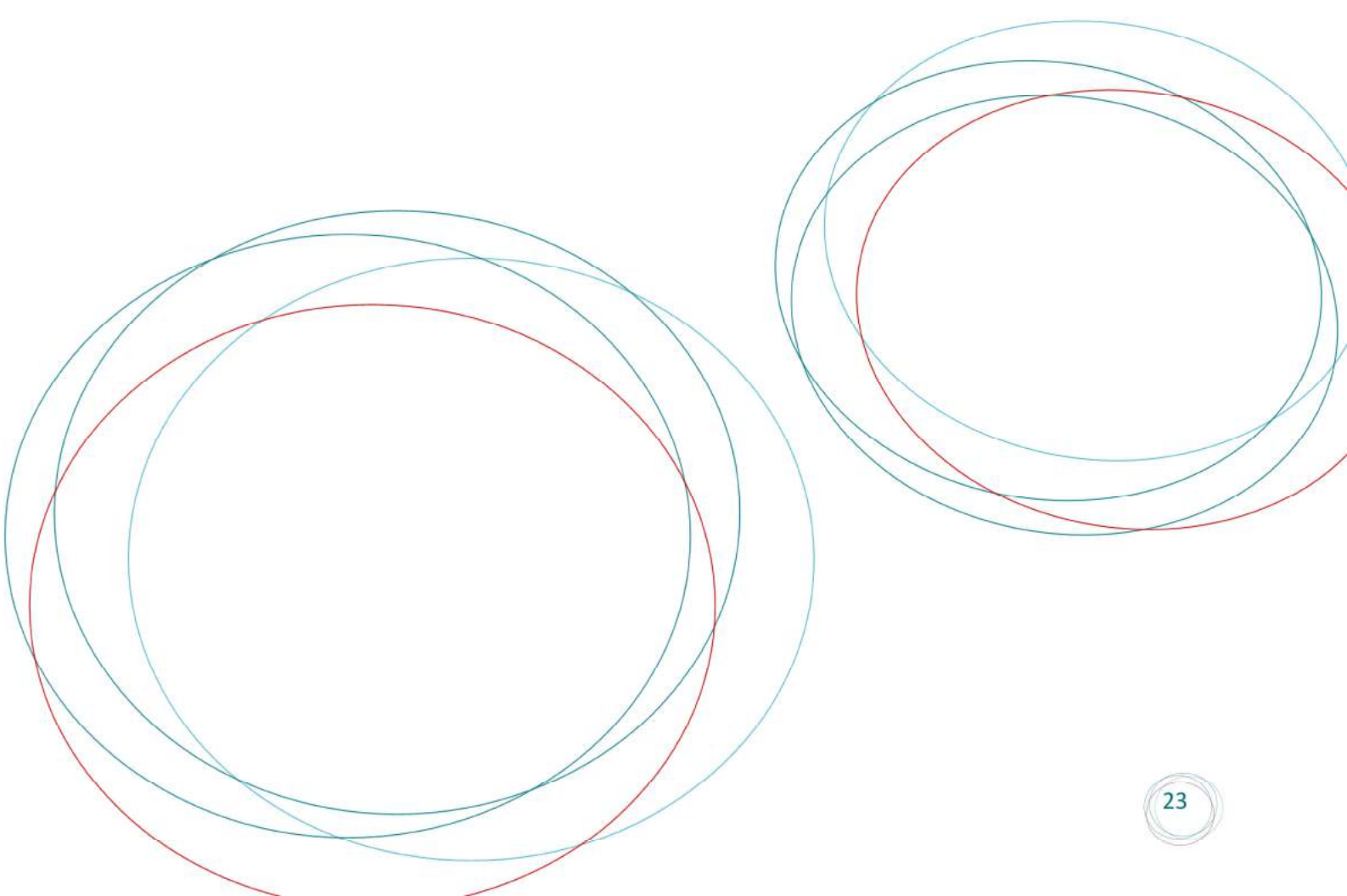
On notera que l'implication du personnel éducatif s'inscrit davantage dans la logistique et la mise en place des séances d'animations alors que la préparation du contenu de l'animation se fait généralement (avec) les agents PMS et/ou les animateurs de Centres de Planning Familial. En outre, le temps de préparation de l'animation peut se dérouler entre partenaires alors que l'animation de la séance se fait par l'un d'eux uniquement.

Quant à la direction de l'école, elle se positionne généralement en amont de la préparation et donne les grandes orientations des thématiques qu'elle voudrait voir abordées dans son établissement.

La préparation des animations est une étape qui prend du temps et est difficile à mettre en place en raison des agendas surchargés des partenaires.

3.6 L'évaluation de l'intervention

Les opérateurs EVRAS précisent qu'au niveau de l'évaluation des élèves, les animateurs proposent généralement des outils d'évaluation rapide à l'issue d'une séance d'animation (vérification du degré d'atteinte des attentes du groupe).



III. Etat des lieux des ressources documentaires en matière d'EVRAS au sein des CLPS

1. L'objectif

L'objectif est d'alimenter l'état des lieux ressources en EVRAS avec les outils « EVRAS » présents dans les centres de documentation des CLPS mais aussi d'offrir un catalogue de ressources aux chargés de projet EVRAS des CLPS et à tout professionnel souhaitant choisir des outils pour aborder cette thématique.

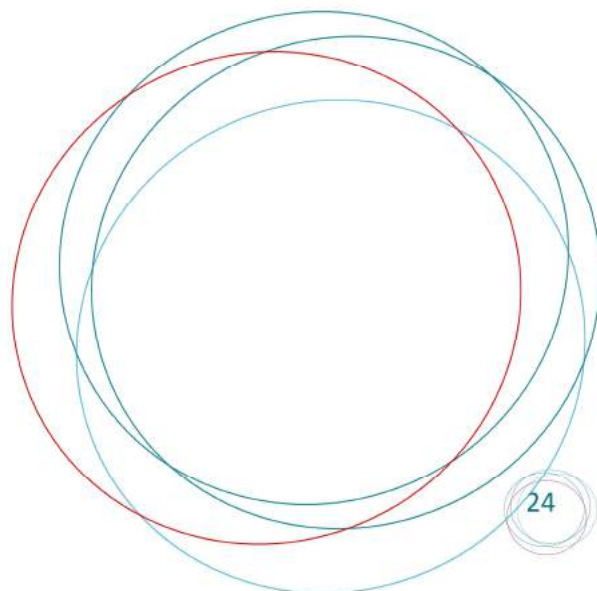
2. La méthodologie

La coordination du projet a été prise en charge par le CLPS de Namur afin d'assurer la pérennité de la méthode et des informations.

Le travail de construction de cet état des lieux de ressources a été réalisé lors de réunions de travail supplémentaires de l'Interdoc (Réunions réunissant les documentalistes des CLPS), spécifiquement destinées à ce travail.

Différents choix méthodologiques ont été posés :

- Le champ « Evras » couvre de nombreuses thématiques, directement et de manière connexe. La définition de l'EVRAS actuelle est trop large pour sélectionner tous les outils s'y intéressant. Des thèmes comme la sexualité, l'amour, la puberté, la contraception, les IST, les questions de genre, la connaissance du corps sont facilement identifiables parmi les outils. Au contraire, les thèmes traitant du développement personnel, des compétences psychosociales, d'attitudes relationnelles sont quant à eux plus difficiles à cerner tant ils touchent à la personne, à la subjectivité de la demande, à la connaissance du public et des groupes. Afin de circonscrire le champ de travail, seuls les outils concernant la vie sexuelle ont été sélectionnés (en particulier : la sexualité, l'amour, la contraception, la puberté) ;
- Afin de restreindre les recherches pour construire le catalogue, celles-ci ont été limitées aux jeux, outils pédagogiques, sites internet et brochures. Chaque CLPS ayant l'occasion de compléter ce travail en y intégrant localement des articles, livres et autres références ;
- Seuls les outils édités après 2000 ont été retenus afin de proposer des références les plus actuelles.
- Le catalogue a été construit de façon à répertorier les outils les plus empruntés dans les centres de documentation des CLPS, et ceux jugés les plus pertinents au départ de l'expérience des documentalistes et des utilisateurs. D'autres références existent et de nouvelles acquisitions sont toujours en cours.



Deux travaux ont donc été entamés en parallèle :

- Une partie quantitative par un recueil de données sur :
 - le nombre de documents EVRAS présents dans les CLPS
 - le nombre de prêts effectués sur les différentes thématiques EVRAS
 - les différents publics et secteurs touchés
 - une liste des 10 outils les plus souvent demandés
- Une partie plus qualitative donnant lieu au catalogue, au départ de l'expertise des documentalistes qui accompagnent des professionnels venant chercher des outils sur les thématiques liées à l'EVRAS.

Chaque centre de documentation reste autonome quant au choix des outils qu'il souhaite rendre disponibles selon les demandes des professionnels rencontrés.

3. Les productions

La réalisation de cet état des lieux a donné naissance à trois documents :

- Un classeur Excel reprenant la liste des documents « EVRAS » présents dans les CLPS. Cette liste n'est pas exhaustive. Ce classeur comprend plusieurs feuilles, une pour le tri par supports, une par tri alphabétique, une tentative de tri par thématiques et un tableau préparatoire au catalogue ;
- Un document Word avec les statistiques des centres de docs en termes de nombre d'outils, du nombre de sorties etc. ;
- Un catalogue d'outils basé sur les plus demandés par les professionnels agrémenté d'outils dont les documentalistes ont jugé la présence pertinente au sein du catalogue. Ce catalogue est présenté avec une photo de l'outil, son résumé et un avis général des CLPS quant à son utilisation ainsi qu'une localisation de l'outil au sein des CLPS. Ce catalogue a été édité en 2015.

IV. Discussion, conclusions et recommandations

L'état des lieux des ressources EVRAS est une première réponse aux missions assignées aux Points d'Appui EVRAS des CLPS. Une action réfléchie et concertée entre les 10 CLPS a permis de recenser des données sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles. La mobilisation des équipes des CLPS à des fins de co-construction de cet état des lieux a également permis de renforcer les échanges de pratiques entre les Points d'Appui et pour la première fois, de réaliser une enquête à plus large échelle.

1. Les ressources humaines

Cet état des lieux est une description de l'activité des divers opérateurs EVRAS (SPSE, CPMS, Centres de Planning Familial, AMO, etc.) à un moment précis. Il fait partie des missions des Points d'Appui qui servent avant tout à faciliter la mise en place de concertations entre les opérateurs EVRAS d'un territoire. Il est aussi un moyen, pour les Points d'Appui, d'être au plus près des réalités locales. Les données ont pu être confrontées auprès des intervenants locaux afin d'affiner les résultats chiffrés et de les remettre dans leur contexte. Le traitement quantitatif des informations collectées couplé à des apports qualitatifs, via la confrontation des résultats à des groupes d'opérateurs locaux, a permis de nuancer les réponses obtenues et de stimuler les échanges au niveau local.

Les résultats présentés sont une photographie des actions menées entre septembre 2013 et juin 2014 par les opérateurs EVRAS. Ce type d'enquête mériterait d'être reproduit sous les mêmes conditions pour étudier l'évolution des actions EVRAS menées par les opérateurs au sein des établissements scolaires.

Vu le nombre estimé d'opérateurs EVRAS en FWB et l'absence d'un répertoire, c'est l'ensemble de ces acteurs qui a été visé par l'enquête. La participation effective de près de la moitié de la population visée donne une bonne représentation des activités des opérateurs dans les établissements scolaires. La variété des répondants montre également l'intérêt porté à cette problématique par les différents opérateurs EVRAS.

Durant l'année scolaire 2013-2014, des interventions des opérateurs EVRAS ont bien été menées dans les divers types d'enseignement. Plus spécifiquement, les résultats nous montrent que, proportionnellement à la population scolaire, l'enseignement spécialisé et les CEFA sont plutôt surinvestis par les opérateurs, l'investissement dans l'enseignement technique et dans l'enseignement professionnel correspond à leur nombre d'élèves respectif et l'enseignement général est sous-investi. Concernant les internats, il faudrait pouvoir comparer les résultats obtenus à la réalité qu'ils représentent au niveau de la FWB pour pouvoir en estimer la couverture.

L'enquête a montré que les actions menées par les opérateurs sont majoritairement des animations auprès des élèves. Même si ce type d'intervention répond directement à une demande des écoles, l'approche plus qualitative a nuancé ce résultat. En effet, les animations sont bien souvent complémentaires à d'autres interventions telles que par exemple la présentation des services. Il est important de soutenir le développement, en complément des animations, d'autres modalités d'action comme, par exemple, en assurant la formation des enseignants ou en mettant en place des stratégies d'éducation par les pairs habituellement plus efficaces pour toucher les jeunes plus à risque²¹. Cette complémentarité serait susceptible de permettre à ces animations de s'inscrire, comme recommandé²², dans une démarche éducative plus globale. Ceci pourrait être facilité en développant par exemple des procédures de suivi tel que le recours à une boîte aux lettres ou encore en intégrant de l'EVRAS dans les programmes de formation des éducateurs. Cette combinaison de plusieurs stratégies d'action permettrait de mieux prendre en compte la diversité des mondes adolescents, mieux tenir compte du processus de maturation et de transformation qui se passe à l'adolescence, de davantage s'appuyer sur les multiples modes et lieux d'expression juvéniles, etc.

²¹ Favresse D., De Smet P., Tabac, alcool, drogues et multimédias chez les jeunes en Communauté française de Belgique. SIPES (ESP-ULB), Bruxelles, 2008.

²² Renard K., Piette D.: État des lieux des activités d'éducation à la vie affective et sexuelle en milieu scolaire en Communauté française de Belgique: enquête quantitative auprès des relais, Département d'Epidémiologie et de Promotion de la Santé, Unité de Promotion-Education Santé (ULB), Bruxelles, 2003.

La majorité des dernières interventions ont eu lieu en 2ème, 3ème ou 4ème secondaire. Les différentes phases du développement adolescent et la diversité du degré d'évolution et de maturation des jeunes ne sont donc que partiellement couvertes. D'autre part, l'hétérogénéité des connaissances, des questionnements et des expériences adolescentes des élèves d'une même classe - surtout au début du cursus dans l'enseignement secondaire - ne facilite pas la mise en place d'intervention. En effet, elle exige, dans le chef de l'intervenant, de disposer de capacités importantes d'adaptation pour pouvoir répondre à la diversité des demandes émanant des élèves.

Les contenus de ces animations sont souvent construits à partir de demandes initiales et des questionnements des élèves et rejoignent ainsi les conseils prescrits par les experts²³. Le découpage proposé pour l'analyse des résultats montre que les sujets principaux qui sont abordés lors de ces animations (42% en matière de vie sexuelle, 21% en matière de vie relationnelle, 15% en lien avec le rapport à soi et 14% en matière de vie affective) couvrent les différentes dimensions contenues dans l'EVRAS. Dans leurs réactions, les acteurs interrogés ajoutent que le travail mené autour de l'EVRAS par les différents opérateurs est un savant dosage d'informations en matière de vie sexuelle, affective et relationnelle qui s'interpénètrent. L'apport des différents partenaires propose ainsi une diversité d'information alliant des connaissances plus techniques en matière de rapports sexuels, de prévention des infections sexuellement transmissibles, d'avortements, de moyens contraceptifs et des notions telles que le respect de soi, de l'autre, la vie sentimentale ou l'identité sociale. Il est donc important de dépasser l'identification chiffrée de thématiques pour mettre en évidence la manière dont elles se relient entre elles et forment un tout cohérent, fruit de l'interaction entre les opérateurs et les élèves. Cette appréhension de la substance qui structure les éléments entre eux est le propre de méthodes de collecte de données qualitatives²⁴ dont l'application pourrait venir affiner et compléter les résultats présentés ci-contre.

L'enquête a souligné l'importance pour les opérateurs d'avoir une personne (ou groupement de personnes) au sein de l'école qui centralise les actions en matière d'EVRAS. Pour 41% des opérateurs interrogés, la personne qui centralise est issue d'un PMS et est par ailleurs identifiée comme demandeuse de l'intervention dans 21% des demandes. Pour 25%, la personne qui centralise l'information EVRAS est la direction de l'établissement, identifiée comme demandeuse de l'intervention dans 29% des demandes. Ce rôle de centralisateur permet d'explicitier les rôles de chaque intervenant EVRAS au sein et à l'extérieur de l'école. Les nuances apportées par les concertations locales indiquent que les aspects logistiques sont bien souvent pris en charge par la direction, la mise en place d'un cycle d'animations sur un niveau d'étude par l'éducateur scolaire et l'organisation par classe est habituellement prise en charge par l'enseignant lui-même. L'implication de toutes les parties dans un rôle précis permet généralement une coordination efficace de l'action EVRAS au sein de l'établissement.

Les résultats montrent que, dans la majorité des situations, plusieurs acteurs sont impliqués dans le processus de préparation, de réalisation et d'évaluation de l'intervention EVRAS et cela parfois conjointement. Pour les aspects préparatifs à l'action, le CPMS et les Centres de Planning Familial sont les intervenants les plus cités. Le directeur et l'enseignant apparaissent également comme les acteurs qui préparent l'intervention. La mise en œuvre est davantage réalisée par les CPMS, les Centres de Planning Familial ou le SPSE. Lorsqu'un temps d'évaluation de l'action est prévu avec d'autres partenaires, soit dans un tiers des interventions, elle est réalisée par le CPMS, le Centre de Planning Familial et dans une moindre mesure la direction et l'enseignant. D'autres modalités d'évaluation existent, internes à chaque service et en collaboration avec les élèves ayant reçu l'intervention. Les acteurs les plus actifs dans la préparation, la réalisation et l'évaluation de l'intervention sont donc les CPMS/SPSE et les Centres de Planning Familial. Un élargissement plus important vers d'autres opérateurs, notamment ceux quotidiennement en contact avec les élèves (enseignants, éducateurs, parents) serait à réfléchir pour permettre une implémentation plus large et une pérennisation des projets dans l'école. En effet, ils seraient susceptibles de jouer au quotidien un rôle de prévention et d'éducation que ce soit par leurs attitudes ou par leurs discours.

²³ Renard K. & al. (2003), *op. cit.*

²⁴ Paillé P., Mucchielli A., *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, A. Colin, Paris, 2003.

Sur un autre plan, la participation des élèves apparaît essentiellement lors de l'intervention et de l'évaluation. Ils sont par contre peu présents lors de l'élaboration de l'intervention, principalement pour des raisons d'organisation et de temps disponible. Or, la participation à la construction du projet constitue, non seulement, une modalité d'accès à la citoyenneté, mais favorise également la diminution des inégalités sociales de santé et l'implémentation des connaissances et compétences auprès de ceux qui en bénéficient. Etant un précieux déterminant de la santé, il est important de permettre aux différents acteurs de dégager du temps pour soutenir ces démarches participatives et citoyennes qui permettent la mise en place d'actions qui répondent davantage aux attentes de ces acteurs²⁵.

Le processus de concertation, de participation de tous à différents niveaux de l'intervention, de co-construction et d'évaluation des interventions, facilite la mise en place d'une approche plus globale. Cette approche permet ainsi de construire une action plus efficace bénéficiant notamment de l'expertise des divers acteurs qui s'y impliquent et d'une diversité plus importante d'interventions. Malgré que cette dynamique soit un gage de qualité des interventions, les ressources à disposition des opérateurs EVRAS (manque de moyens, de temps, non reconnaissance dans le système actuel de financement des Plannings) ne leur permettent pas d'appliquer ce type de démarche à l'ensemble des établissements secondaires.

Par ailleurs, la connaissance du réseau local, l'identification des partenaires potentiels, l'activation de ces partenaires et leur implication, des expériences antérieures positives avec ces partenaires sont autant de facteurs qui vont faciliter l'installation d'une collaboration efficace, rapidement mobilisable et durable à plus long terme.

De même, d'autres facteurs propres à l'établissement lui-même vont faciliter la démarche d'implémentation d'une intervention EVRAS - comme l'existence d'une demande soutenue par la direction et l'existence d'une fonction de centralisateur de l'action EVRAS au sein de l'établissement scolaire²⁶ - et, d'après nos résultats, ont plutôt tendance, avec le temps, à évoluer dans le bon sens.

En outre, il reste pertinent de soutenir la mise en place au sein de chaque école d'un poste de « coordinateur » des actions/activités au bénéfice du bien-être des élèves (incluant différentes thématiques dont l'EVRAS), par exemple via l'attribution d'heures de NTPP²⁷ dédiées à cette mission. La désignation d'un coordinateur n'est certes pas évidente tant les modes de fonctionnement diffèrent d'une équipe à l'autre, d'une région à l'autre²⁸.

Enfin, afin que ces éléments facilitateurs puissent se poursuivre, voire se renforcer, il est important de pérenniser les concertations locales menées par les Points d'Appui EVRAS pour consolider, entre autres, la connaissance des services entre eux, la prise en compte de leur complémentarité, l'acquisition de compétences et techniques d'intervention via l'échange de pratiques (en matière d'interventions menées (type d'établissements couverts, identification des freins et facilitateurs), l'utilisation d'un référentiel en EVRAS commun assurant de la cohérence entre les divers intervenants, liant les différences philosophiques, idéologiques ou culturelles des opérateurs EVRAS autour d'un même intérêt, etc. Sans ces concertations entre les différents opérateurs EVRAS, les dialogues restent trop souvent informels et dépendent de réseaux de connaissances propres entre personnes motivées par cette manière de travailler²⁹. Un espace commun de réflexion est donc nécessaire et constitue un bon moyen d'établir une base de travail fondée sur un respect et une reconnaissance mutuels.

²⁵ Bantuelle M., Morel J., Dargent D., *La participation communautaire en matière de santé, asbl Santé, Communauté, Participation*, Ed. P. Trefois, Bruxelles, 2000.

²⁶ Renard K. & al. (2005), *op.cit.*

²⁷ *Nombre Total de Périodes Professeur (budget d'heures de prestations des enseignants dont dispose une école)*

²⁸ Renard K. & al. (2005), *op.cit.*

²⁹ Renard K. & al. (2005), *op.cit.*

De plus, un état des lieux des besoins des acteurs scolaires va être réalisé par les CLPS sur l'ensemble du territoire de la FWB. Il permettra de mieux appréhender et comprendre la réalité de ces acteurs afin d'une part de la communiquer aux intervenants extérieurs à l'école, et d'autre part de soutenir les partenariats et concertations locales. Ce processus aidera également les CLPS à adapter son offre de service.

2. Les ressources documentaires

L'état des lieux des ressources documentaires a mis en avant que, dans leur ensemble, les centres de documentation des CLPS disposent de très peu d'outils :

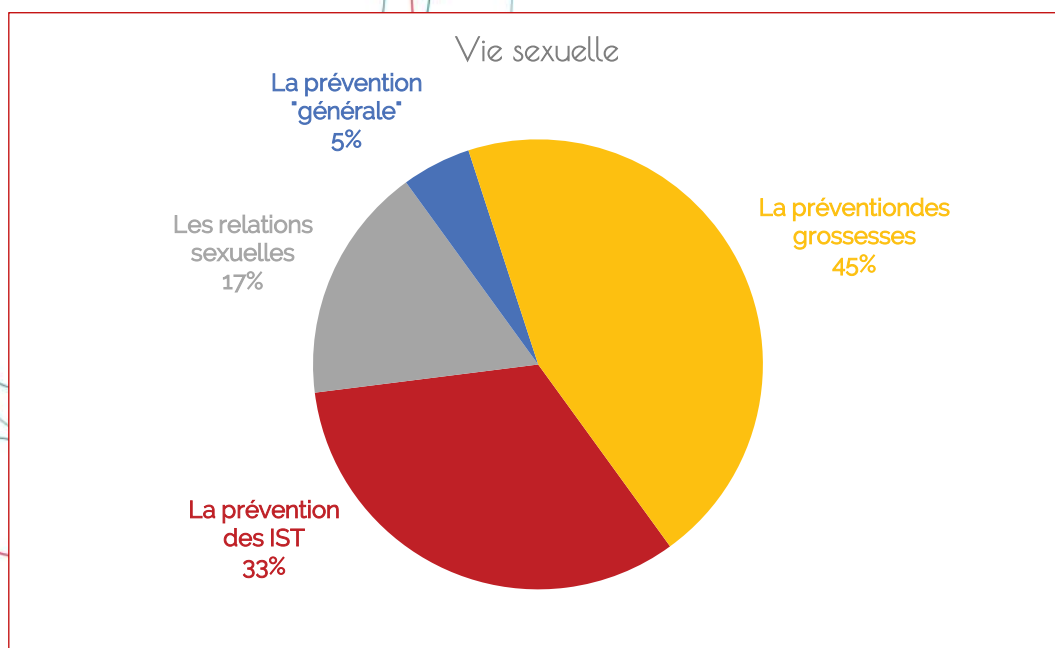
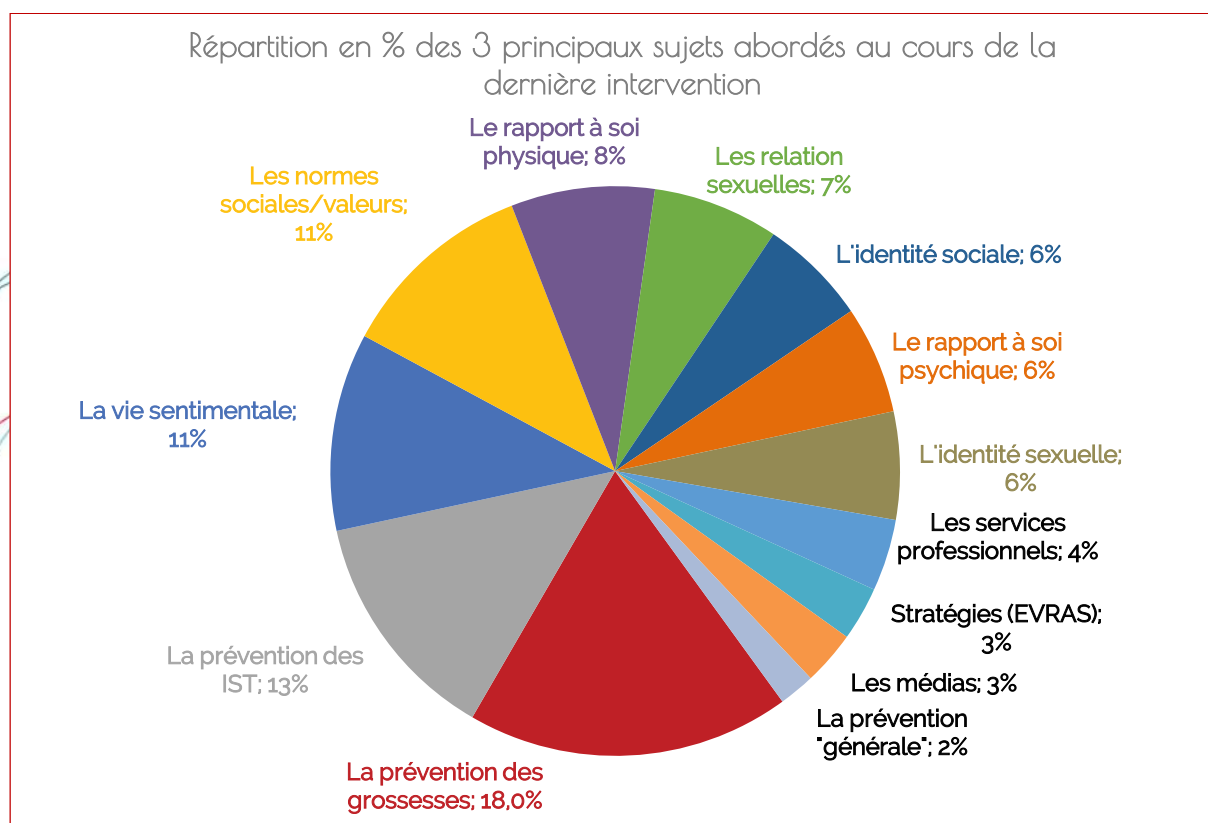
- adaptés à l'enseignement spécialisé. Ces observations ne sont pas nouvelles³⁰ et sont vraisemblablement à rattacher au caractère marginal de l'enseignement spécialisé dont les opérateurs utilisent et adaptent généralement d'autres ressources existantes afin de palier leurs déficits ;
- se rapportant à la puberté ;
- se rapportant aux relations amoureuses dans une approche globale (amour, sexualité, etc.) permettant d'aborder leur complexité ;
- se rapportant à la vie sexuelle pour les adolescents de 15 ans et plus.

Le catalogue est un outil utile et résulte d'un travail conséquent. Il est important de continuer à le faire évoluer, d'une part par des mises à jour régulières, d'autre part en le complétant d'outils existants dans d'autres centres de documentation, comme ceux des plannings ou des universités.

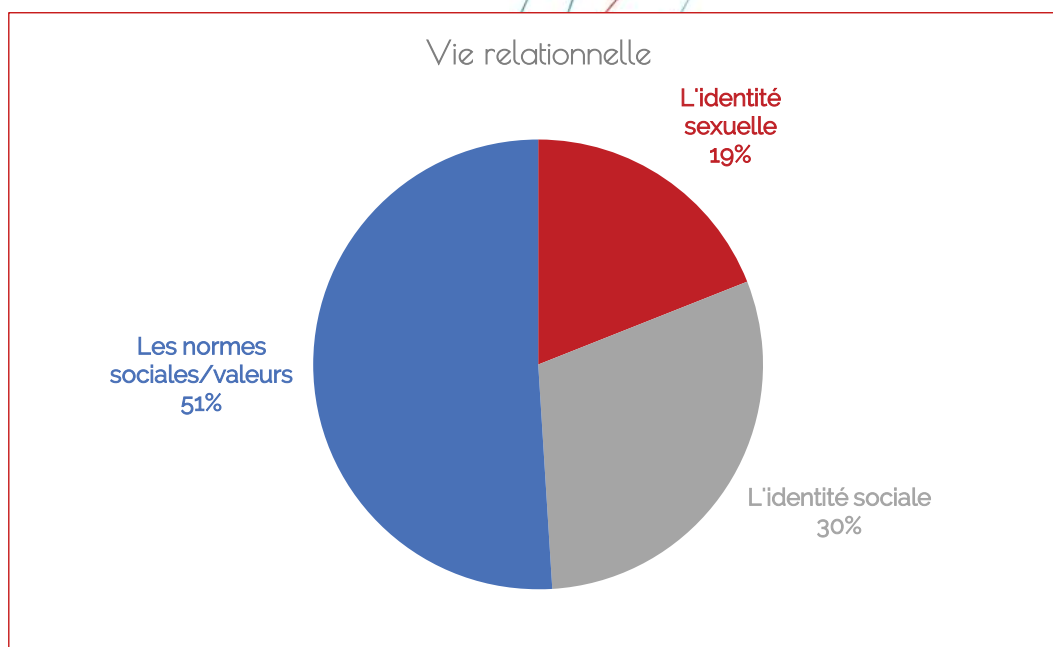
Afin de cibler la recherche d'outils sur la thématique de l'EVRAS, une définition commune et interprétable concrètement serait nécessaire.

³⁰ Renard K. & al. (2005), *op.cit.*

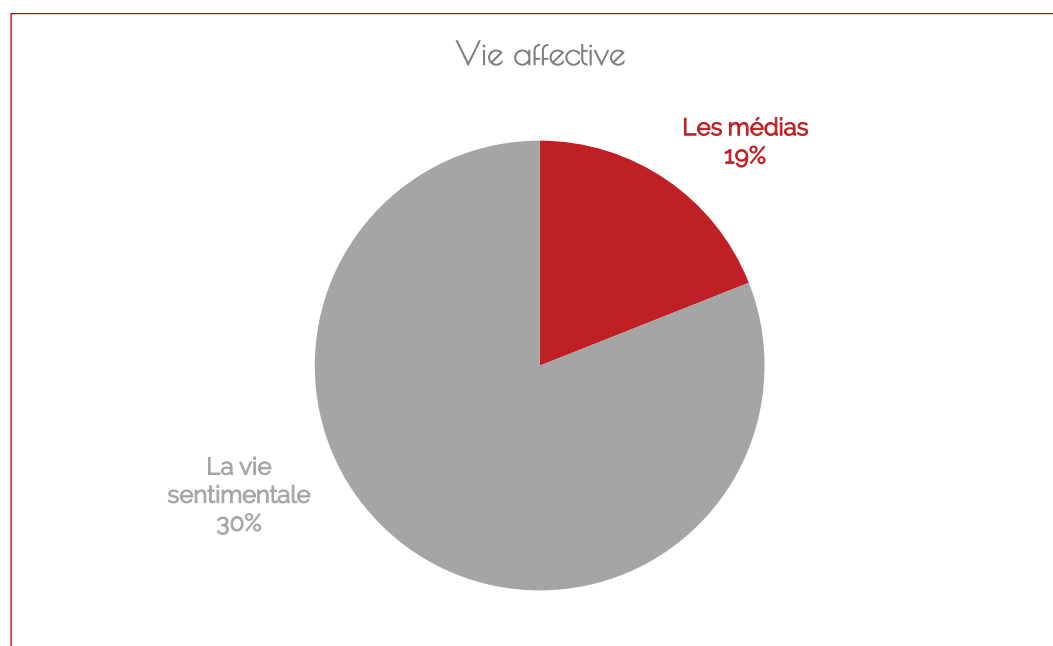
V. Annexes relatives aux « principaux sujets abordés avec les élèves »



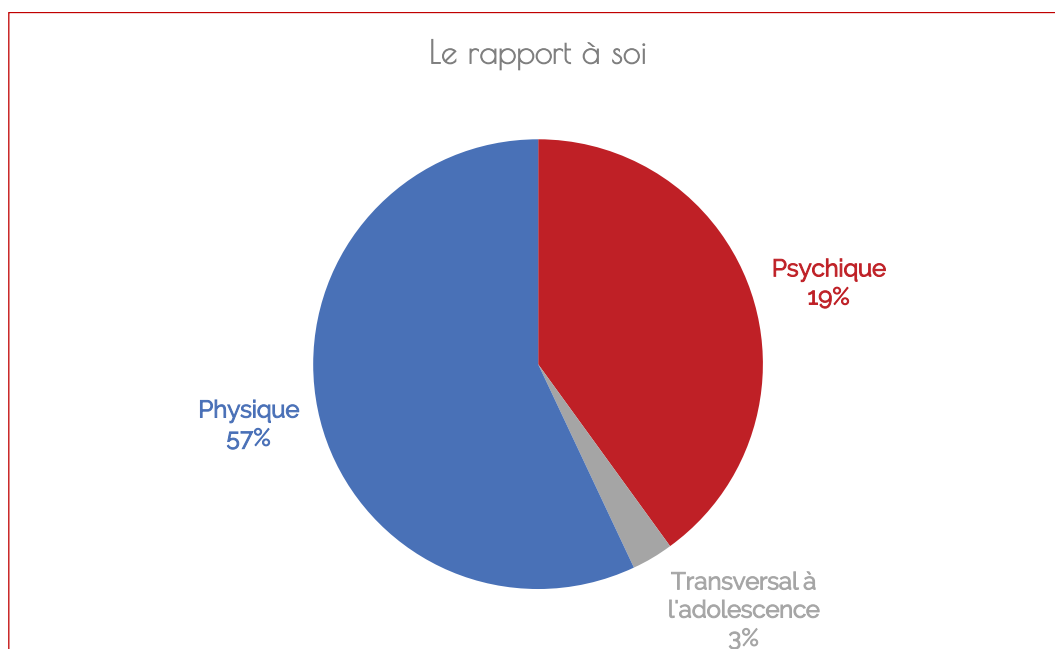
Dans la rubrique « Vie sexuelle », qui représente 42% des thèmes principalement abordés par les intervenants EVRAS, 45% des sujets concernent la prévention des grossesses, 33% la prévention des IST et 17% les relations sexuelles.



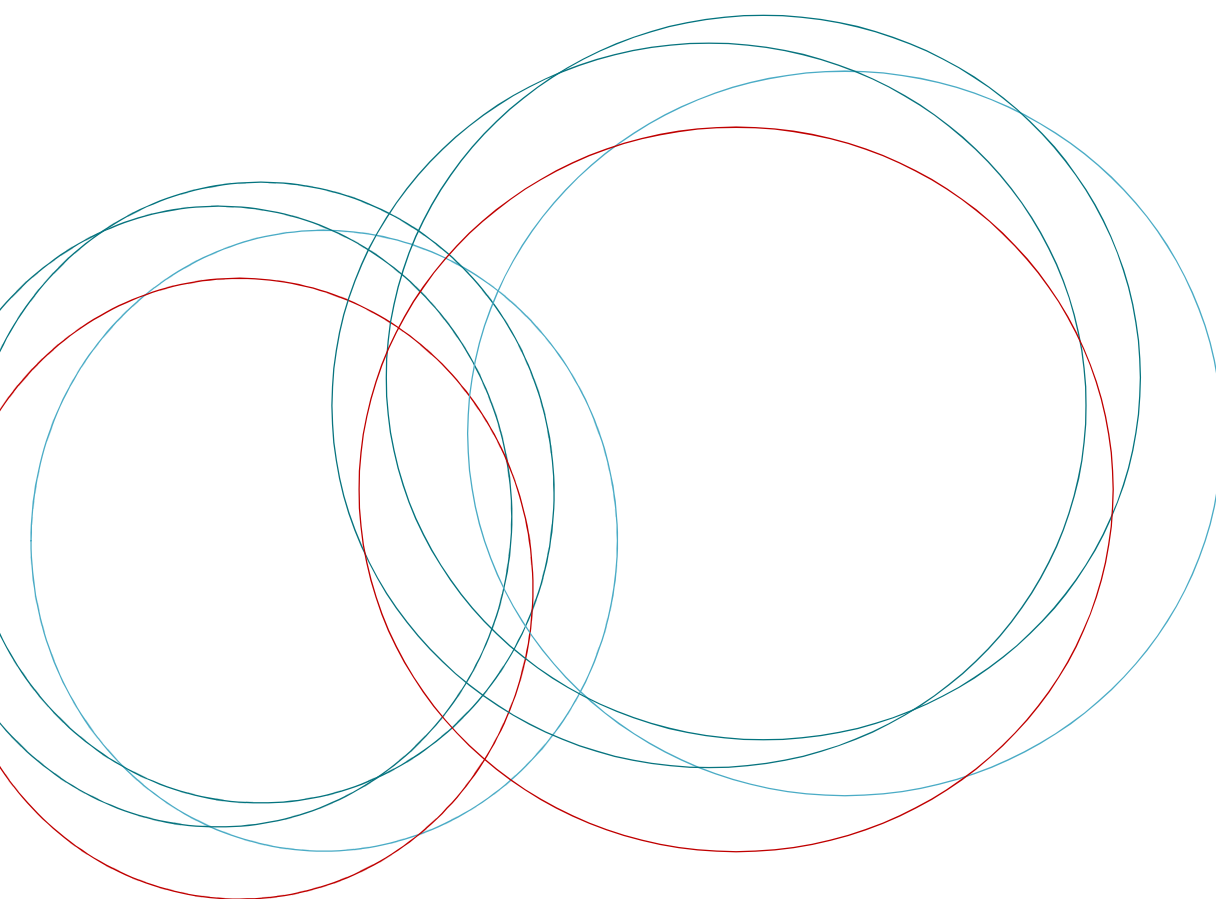
Dans la rubrique « Vie relationnelle », qui représente 21% des thèmes principalement abordés par les intervenants EVRAS, les sujets les plus abordés sont les normes sociales et les valeurs (51%), l'identité sociale (30%) et l'identité sexuelle (19%).



Parmi les sujets « Vie affective », qui représentent 14% des thèmes abordés principalement par les intervenants EVRAS, 81% sont dédiés à la vie sentimentale et 19% aux médias.



Dans la rubrique « Le rapport à soi », qui représente 15% des thèmes abordés principalement par les intervenants EVRAS, on trouve un équilibre entre les sujets concernant la santé physique (57%) et la santé psychique (40%).



Questionnaire EVRAS dans le cadre de l'état des lieux des ressources en EVRAS

Dans le cadre de la généralisation de l'Education à la Vie Relationnelle Affective et Sexuelle (EVRAS), les Centres Locaux de Promotion de la Santé (CLPS) au travers de leurs Point d'Appui aux écoles secondaires sont chargés de réaliser un état des lieux des ressources et des besoins en EVRAS en Fédération Wallonie-Bruxelles. Plus spécifiquement, nous souhaitons établir une photographie à un moment donné, d'une partie de votre travail en matière d'EVRAS dans les écoles secondaires, tant sur les territoires de chaque CLPS que sur l'entièreté du territoire de la Communauté française. Cette photographie souhaite être la plus exhaustive possible et donnera une image de vos interventions à un moment précis.

« Par l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle, nous entendons les interventions qui visent à l'épanouissement présent et futur de la vie relationnelle, affective et sexuelle des jeunes dans le respect de soi et des autres » (définition adaptée de la Plateforme EVRAS en province de Namur).

Analyse et communication des résultats :

Les résultats seront rendus anonymes, de manière à ce qu'aucun opérateur ne puisse être identifié (même par déduction). Les coordonnées demandées en fin de questionnaire seront utilisées par les CLPS afin de recontacter les opérateurs n'ayant pas répondu, et permettre une analyse globale par type d'institution ou territoire.

D'avance merci pour votre collaboration.

1. Quel est le CLPS qui vous a contacté pour répondre à ce questionnaire ?

- ☐ CLPS du Brabant Wallon
- ☐ CBPS (Bruxelles)
- ☐ CLPS de Charleroi-Thuin
- ☐ CLPS du Hainaut Occidental
- ☐ CLPS de Huy-Waremme
- ☐ CLPS (Liège)
- ☐ CLPS du Luxembourg
- ☐ CLPS de Mons-Soignies
- ☐ CLPS de Namur
- ☐ CVPS (Verviers)

2. Depuis le début de l'année scolaire (septembre 2013), avez-vous réalisé au moins une intervention³¹ EVRAS dans un établissement d'enseignement secondaire ?

☐ OUI

☐ NON SI NON, REPORTEZ-VOUS FIN DU QUESTIONNAIRE AFIN DE COMPLÉTER LES QUESTIONS 21 À 23.

3. Dans combien d'implantations scolaires êtes-vous intervenu, dans le domaine de l'EVRAS, depuis septembre 2013? implantations scolaires

4. Dans quel(s) type(s) d'enseignement secondaire avez-vous réalisé une intervention depuis septembre 2013 ? ***Vous pouvez cocher plusieurs cases***

☐ Enseignement général

☐ Enseignement technique

☐ Enseignement professionnel

☐ Enseignement spécialisé

☐ Enseignement en alternance (CEFA : Centre d'Education et de Formation en alternance)

5. Avez-vous réalisé au moins une intervention dans un internat depuis septembre 2013 ?

☐ OUI

☐ NON

LES QUESTIONS QUI SUIVENT PORTENT UNIQUEMENT SUR LA DERNIÈRE INTERVENTION COLLECTIVE MENÉE DANS UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

³¹ Par intervention nous entendons toute action menée au niveau collectif.

6. Dans quel type d'enseignement secondaire (ou milieu de vie), avez-vous réalisé votre dernière intervention EVRAS? ***Une seule réponse, merci***

- ☐ Enseignement général
- ☐ Enseignement technique
- ☐ Enseignement professionnel
- ☐ Enseignement spécialisé
- ☐ Enseignement en alternance (CEFA : Centre d'Education et de Formation en Alternance)
- ☐ Internat

7. Concernant votre dernière intervention EVRAS dans une école secondaire ou dans un internat, s'agissait-il : ***Vous pouvez cocher plusieurs cases***

- ☐ D'une séance ou journée de sensibilisation sur une thématique EVRAS
- ☐ D'une formation de professionnels exerçant leurs métiers à l'école (professeurs, éducateurs,...)
- ☐ D'une présentation des missions et activités de votre service
- ☐ D'un accompagnement de professionnels mettant en place un projet d'intervention
- ☐ De la tenue d'un stand au sein de l'école
- ☐ D'une animation auprès des élèves
- ☐ Autre

Pour 'Autre', préciser.....

8. A votre connaissance, au sein de l'école secondaire où vous avez réalisé votre dernière intervention, existe-t-il une personne qui centralise les actions en matière d'EVRAS ?

- ☐ OUI
- ☐ NON
- ☐ Je ne sais pas

9. Si oui, de qui s'agit-il ?

- ☐ Un enseignant Une seule réponse, merci
- ☐ Le directeur/préfet/proviseur
- ☐ Un éducateur scolaire
- ☐ Le service PSE
- ☐ Le centre PMS
- ☐ Un médiateur
- ☐ L'équipe paramédicale
- ☐ Les parents
- ☐ Les élèves
- ☐ Autre

Pour 'Autre', préciser.....

10. A la demande de qui avez-vous réalisé votre dernière intervention EVRAS dans l'enseignement secondaire ?

- ☐ Un enseignant Une seule réponse, merci
- ☐ Le directeur/préfet/proviseur
- ☐ Un éducateur scolaire
- ☐ Le service PSE
- ☐ Le centre PMS
- ☐ Un médiateur
- ☐ L'équipe paramédicale
- ☐ Les parents
- ☐ Les élèves
- ☐ Autre

Pour 'Autre', préciser.....

- 11.** Quels sont les 3 sujets principaux effectivement abordés lors de votre dernière intervention en vue 'd'améliorer l'épanouissement présent et futur de la vie relationnelle, affective et sexuelle des jeunes dans le respect de soi et des autres' ?

Sujet 1

Sujet 2

Sujet 3

SI L'INTÉRÊT DU TRAVAIL EN PARTENARIAT EST SOUVENT RECONNU, IL N'EST PAS TOUJOURS ÉVIDENT À METTRE EN PLACE SUR LE TERRAIN. LES DIFFICULTÉS LIÉES AU TEMPS, À LA COMMUNICATION, AUX POSSIBILITÉS PRATIQUES NE LE RENDENT PAS TOUJOURS POSSIBLE. LES QUESTIONS SUIVANTES PORTENT SUR LE PARTENARIAT ET LES POSSIBILITÉS QUE VOUS AVEZ DE LE METTRE EN OEUVRE CONCRÈTEMENT DANS LES ÉCOLES.

- 12.** Est-ce que vous avez pris un temps pour la PRÉPARATION de votre dernière intervention dans une école secondaire avec d'autres personnes ou institutions ?

☐ OUI

☐ NON Si NON, passez directement à la question 14.

- 13.** Si oui, quels ont été les partenaires impliqués dans la PRÉPARATION de votre dernière intervention dans une école secondaire ? ***Vous pouvez cocher plusieurs cases***

☐ Le centre PMS

☐ Le service PSE

☐ Un centre de planning familial

☐ Une AMO

☐ Un enseignant

☐ Un éducateur scolaire

☐ L'équipe paramédicale

- ☐ Le directeur/préfet/proviseur
- ☐ Un médiateur
- ☐ Les parents
- ☐ Les élèves
- ☐ Autre(s)

Pour 'Autre(s)', préciser.....

14. Est-ce que vous avez pris un temps pour la RÉALISATION de votre dernière intervention dans une école secondaire avec d'autres personnes ou institutions ?

- ☐ OUI
- ☐ NON Si NON, passez directement à la question 16.

15. Si oui, quels ont été les partenaires impliqués dans la RÉALISATION de votre dernière intervention dans une école secondaire ? ***Vous pouvez cocher plusieurs cases***

- ☐ Le centre PMS
- ☐ Le service PSE
- ☐ Un centre de planning familial
- ☐ Une AMO
- ☐ Un enseignant
- ☐ Un éducateur scolaire
- ☐ L'équipe paramédicale
- ☐ Le directeur/préfet/proviseur
- ☐ Un médiateur
- ☐ Les parents
- ☐ Les élèves
- ☐ Autre(s)

Pour 'Autre(s)', préciser.....

16. Est-ce que vous avez pris un temps pour l'ÉVALUATION de votre dernière intervention dans une école secondaire avec d'autres personnes ou institutions ?

☐ OUI

☐ Pas encore Si « Pas encore », passez à la question 18

☐ NON Si NON, passez directement à la question 18.

17. Si oui, quels ont été les partenaires impliqués dans l'ÉVALUATION de votre dernière intervention dans une école secondaire ? ***Vous pouvez cocher plusieurs cases***

☐ Le centre PMS

☐ Le service PSE

☐ Un centre de planning familial

☐ Une AMO

☐ Un enseignant

☐ Un éducateur scolaire

☐ L'équipe paramédicale

☐ Le directeur/préfet/proviseur

☐ Un médiateur

☐ Les parents

☐ Les élèves

☐ Autre(s)

Pour 'Autre(s)', préciser.....

18. Pouvez-vous inscrire ci-dessous les codes postaux ou noms des communes dans lesquelles vous avez effectué les trois dernières interventions EVRAS dans l'enseignement secondaire?

Code postal ou commune de la dernière intervention :

.....

Code postal ou commune de l'avant- dernière intervention :

.....

Code postal ou commune de l'avant-avant-dernière intervention :

.....

LA QUESTION QUI SUIVRA PORTE UNIQUEMENT SUR LA DERNIÈRE ANIMATION À DESTINATION DES ÉLÈVES MENÉE DANS UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE.

19. De quelle(s) année(s) étaient issus les élèves concernés par votre dernière animation ?

- ☐ 1ère secondaire Vous pouvez cocher plusieurs cases
- ☐ 2ème secondaire
- ☐ 3ème secondaire
- ☐ 4ème secondaire
- ☐ 5ème secondaire
- ☐ 6ème secondaire
- ☐ 7ème secondaire
- ☐ Nous n'avons jamais effectué d'animation dans l'enseignement secondaire

20. Si vous voulez rajouter un(des) commentaire(s)

.....

.....

.....

.....

.....

21. Nom de votre organisme ou ASBL :

22. Coordonnées complètes de votre organisme :

Adresse :

E-mail :

Téléphone :

23. Personne de contact :

Merci d'avoir répondu à ces quelques questions !

